

Université Claude Bernard-Lyon 1  
Département de Biologie Humaine

Master HPDS

Unité d'enseignement  
Anthropologie, Ethnologie et Sociologie de la santé

Année universitaire 2009-2010

Mémoire bibliographique présenté par Aurélie MADELON

Soutenu le  
16 septembre 2010

# **THANATOMORPHOSE ET RITES FUNERAIRES**

Sous la responsabilité  
de Monique BOLLON-MOURIER et de Raoul PERROT



*Laboratoire d'Anthropologie Anatomique et de Paléopathologie  
site web : <http://anthropologie-et-paleopathologie.univ-lyon1.fr>*

# THANATOMORPHOSE ET RITES FUNERAIRES

# SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.4
1. DESCRIPTION DU PHENOMENE DE THANATOMORPHOSE	p.5
1.1. Le refroidissement du cadavre	p.5
1.2. La rigidité cadavérique	p.5
1.3. Les lividités cadavériques, ou hypostases	p.6
1.4. La putréfaction	p.6
1.5. La colonisation du cadavre	p.8
2. LA PEUR DE LA THANATOMORPHOSE, UNE CRAINTE UNIVERSELLE ?	p.11
2.1. Au commencement	p.11
2.2. L'Antiquité	p.11
2.3. L'Afrique Noire	p.12
2.4. Evolution en Occident	p.12
3. LES TECHNIQUES DEVELOPPEES POUR CONTRÔLER LA THANATOMORPHOSE ET LEURS SIGNIFICATIONS SYMBOLIQUES	p.18
3.1. Les objectifs	p.18
3.2. La chair	p.18
3.3. L'air	p.19
3.4. Les eaux mères	p.19
3.5. Retour a la terre maternelle	p.20
3.6. Le feu purificateur	p.21
3.7. La toilette mortuaire	p.26
3.8. L'embaumement	p.26
3.9. La thanatopraxie	p.29
CONCLUSION	p.35
BIBLIOGRAPHIE	p.37
REMERCIEMENTS	p.42

## INTRODUCTION

Selon EPICURE « La mort ne nous concerne en rien puisqu'elle ne concerne ni les vivants parce qu'elle n'est pas, ni les morts parce que nous ne sommes plus ». Et pourtant, la mort a été traitée sous tous les angles. Dans l'histoire, les analyses sont passées des mythes à la simple définition biologique, des diverses philosophies et de la religion à l'indifférence et l'athéisme. Et c'est surtout le versant traumatique de la mort, qui touche le plus les individus, qui a été au cœur des explorations. Le traumatisme est à l'origine de la peur de la mort qui est elle-même liée à la méconnaissance de l'évènement. L'inconnu est ce qui effraie le plus. L'Homme a donc tenté de la comprendre.

Cependant, il est impossible de parler de mort sans aborder le domaine de la thanatomorphose. Elle correspond aux modifications physiques que la mort provoque post-mortem sur les organismes. Elle fait partie des éléments qui participent à la création du traumatisme de notre issue létale. Or le lien n'a été que peu étudié entre la réalité physique du phénomène et ses implications dans les croyances et les pratiques funéraires. Pour ce faire, nous allons étudier les deux versants principaux de la thanatomorphose, à savoir le côté biologique et le côté symbolique (principalement dans notre société et en prenant quelques exemples à titre comparatif), pour ensuite identifier les techniques inventées par l'Homme en réaction au phénomène et aux explications qu'il lui avait données.

# 1. DESCRIPTION DU PHENOMENE DE THANATOMORPHOSE

Le thanatomorphose qui est, comme nous l'avons définie ci-dessus, la décomposition *post-mortem* du corps, s'opère en 5 étapes principales (internet 1) :

- 1) Le refroidissement du cadavre
- 2) La rigidité
- 3) La lividité
- 4) La putréfaction
- 5) L'arrivée des insectes sur le cadavre

Toutes ces étapes ne se succèdent pas dans le temps mais sont plus ou moins intriquées les unes dans les autres et vont être détaillées.

## 1.1. Le refroidissement du cadavre

Le corps commence à perdre de sa chaleur dès la 2ème heure après le décès. Le visage et les extrémités sont les premiers à subir une diminution de température, alors que certaines zones vont rester à une température proche de celle du corps humain vivant un peu plus longtemps (périnée, creux axillaires...). Par la suite, on va atteindre une homogénéisation de la température corporelle avec la température ambiante (vers 15-30h).

Ces observations sont en réalité variables en fonction de l'âge du défunt (le corps se refroidira plus rapidement s'il s'agit d'un enfant ou d'une personne âgée), de certaines caractéristiques physiques (un corps obèse gardera plus longtemps de la chaleur), mais aussi de la façon dont est vêtu le corps, la température environnante...

Il faut aussi noter une acidification des viscères contemporaine du changement de température.

## 1.2. La rigidité cadavérique

Encore appelée *rigor mortis*, elle débute dans un stade précoce suivant le décès (en moyenne trois heures après et devient complète entre 8 et 12 heures). Elle se manifeste par un enraidissement progressif de l'ensemble de la musculature causé par les transformations biochimiques irréversibles affectant les fibres musculaires.

Plus précisément, elle est due à la coagulation de la myosine (qui est une protéine qui joue un rôle fondamental dans la contraction musculaire en relation étroite avec les myofilaments d'actine). Cette coagulation est due à l'arrêt des pompes ATPasiques (qui synthétisent de l'ATP, source d'énergie de la cellule) au moment du décès. Cette synthèse fait normalement intervenir du calcium qui, du fait de l'arrêt des pompes, va s'accumuler dans les cellules musculaires. Le calcium en excès va alors former des ponts entre la myosine et les molécules d'actine, les fixant entre elles alors qu'elles sont normalement mobiles les unes par rapport aux autres pour permettre la contraction musculaire (voir Fig. 1).

Cette rigidité intéresse en premier la nuque (petits muscles) pour s'étendre dans une dynamique descendante (loi de Nysten) jusqu'aux membres inférieurs (muscles de plus gros volume), et ainsi toucher toute la musculature. Les membres inférieurs sont en extension, les membres supérieurs en demie-flexion fortement appliqués contre le thorax (c'est d'ailleurs de cette observation que l'Homme tira la principale position dans laquelle il inhume encore de nos jours ses défunts : les bras sur la poitrine, les mains jointes, dans une attitude de prière), la tête en extension et les mâchoires serrées (Charlier & Durigon, 2007).

Ce phénomène reste prépondérant pendant 2 à 3 jours, et disparaît avec l'apparition du phénomène d'autolyse (destruction des cellules par leurs propres enzymes). Les acides gras oxydés libèrent de l'acide acétique qui est un produit volatil, etc. Le commencement de la putréfaction est variable en fonction des circonstances de mort, les soins apportés au corps (elle va être plus précoce si le corps est immergé (sur ce point les opinions divergent, la formation d'adipocire étant plus rapide dans l'eau, celle-ci ralentirait la putréfaction...), va varier avec la composition de la terre si le corps est enseveli, et va (et c'est le but) être nettement retardée si on a recours à la thanatopraxie), ou encore l'utilisation de certains médicaments qui peuvent accélérer ou ralentir (antibiotiques) le phénomène.

Par ailleurs, si le refroidissement corporel se fait très rapidement (température environnante très faible), le corps va alors présenter une rigidité dite « frigorifique ». En temps normal, une rigidité rompue au-delà de la 8ème heure suivant le décès ne se reformera pas (c'est le principe qui est utilisé lors de la thanatopraxie, voir III).

### 1.3. Les lividités cadavériques, ou hypostases

Ou *livor mortis*, elles correspondent à une coloration rouge à violacée de la peau, d'abord liée à une congestion passive (à cette phase, les taches sont alors mobiles), puis due à une transsudation du sang à travers les parois des vaisseaux (qui explique la fixité secondaire des taches après 2 à 5 jours). Elle débute dès l'arrêt de la circulation sanguine et est due à l'augmentation de l'espace entre les cellules endothéliales qui composent la paroi des vaisseaux sanguins. Ces espaces laissent alors passer les globules rouges dans les espaces interstitiels jusque sous la peau.

Ces lividités apparaissent dès les 20-25 minutes après le décès. Elles se manifestent en premier lieu au niveau du cou, puis s'étendent (en environ 15 heures, mais selon une vitesse variable) sur le reste du corps. Elles épargnent cependant les points de pression, c'est-à-dire les zones sur lesquelles le cadavre repose, et d'éventuels liens enserrant le cadavre (corde de strangulation,... ce phénomène a donc une importance dans le domaine médico-légal) (Charlier & Durigon, 2007). De plus, de nouvelles lividités peuvent apparaître dans les nouvelles zones déclives si le corps est transporté (Durigon & Guenanten, 2009). Les lividités disparaissent avec le début de la putréfaction.

### 1.4. La putréfaction

Elle correspond à la décomposition et la liquéfaction des tissus organiques sous l'influence prépondérante des bactéries (surtout intestinales) hébergées par l'individu. Ces bactéries passent d'un régime symbiotique (se dit de deux espèces qui sont intimement liées et dont chacune est nécessaire à l'autre pour survivre : on parle d'ailleurs d'*association à bénéfices réciproques*) à saprophytique (qui se nourrit de matière organique en décomposition).

Par la suite, des mycètes (champignons) saprophytes et des bactéries minéralisantes vont envahir le cadavre, on observe alors des taches vertes (d'abord au niveau de la fosse iliaque droite signant la pullulation microbienne au niveau du caecum, puis gauche, pour gagner toute la partie inférieure de l'abdomen).

De plus, on remarque que les populations de mycètes et de bactéries varient en fonction de l'avancée de la putréfaction ; une population est donc spécifique d'un stade du phénomène de putréfaction, et l'identification des populations présentes lors de l'examen du cadavre peut permettre de dater le début de sa décomposition.

Plus précisément, le Dr Bass (2004) sépare quatre étapes dans la décomposition qui sont : la période initiale, la dilatation, le pourrissement et le dessèchement.

#### 1.4.1. La période initiale

Les orbites se vident, et on assiste à un étirement de la bouche qui se transforme en un (presque) sourire.

#### 1.4.2. La dilatation

A la fin de la première semaine, les bactéries se disséminent de proche en proche par voie sanguine et lymphatique, et se multiplient activement en se nourrissant de l'estomac et des intestins. Ce métabolisme bactérien dégage alors des gaz, comme les gaz intestinaux en temps de vie, sauf qu'ici le corps n'en est plus doté. A ce phénomène s'ajoute aussi la formation de gaz lors de l'autolyse. Il y a ainsi un gonflement des zones du corps humain contenant le plus de bactéries, c'est-à-dire l'abdomen, mais aussi la bouche et les organes génitaux. De plus, il n'y a plus de muscle, plus de sphincter efficace : les selles sont alors émises hors du corps, poussées par la pression intra-abdominale créée par les gaz (Charlier & Durigon, 2007).

C'est aussi à cette période que nous assistons à la coloration marron-rouge foncé de la peau, et qu'elle devient transparente, laissant apparaître les vestiges de la vascularisation, appelée circulation posthume. Elle est due à la pression abdominale qui chasse le sang des gros vaisseaux et du cœur vers les veines. Ce mécanisme favorise en même temps la dissémination des bactéries et donc de la putréfaction.

Cette fin de semaine se solde également par la fonte du tissu adipeux (on parle d'adipocire) sous la peau et lui donne un aspect luisant.

Le ventre, jusqu'à maintenant gonflé, va s'aplatir pour devenir rabougri, et c'est ce changement qui marque le passage de l'étape 2 à l'étape 3 (Bass, 2004).

#### 1.4.3. Le pourrissement

Par la suite, un liquide suinte de la peau qui soulève l'épiderme. De nombreuses phlyctènes apparaissent et la peau des mains et des pieds va se détacher en de larges lambeaux -c'est la « mue » ou encore le « dégantage » (Bass, 2004)- et les cheveux, les poils, les ongles sont facilement arrachés. A partir de la deuxième semaine, le corps va commencer à se décharner (d'abord le thorax et l'abdomen, puis les membres qui mettent plus de temps du fait de l'absence d'orifice humide).

#### 1.4.4. Le dessèchement

Il est très variable, fonction de l'état d'hydratation *ante-mortem*, du climat environnant,...

## 1.5. La colonisation du cadavre

Le cadavre est une réserve de nutriments. Une fois mort, le corps n'est plus préservé par le système immunitaire, et les cellules vont alors pouvoir être mangées par les insectes attirés.

En effet, quelques minutes après la mort, des phénomènes d'autolyse débutent qui sont des transformations fermentatives. Les produits de ces réactions dégagent des odeurs spécifiques (pas encore forcément perceptibles par l'homme) et qui attirent les premiers insectes qui vont alors se servir du corps comme nourriture pour eux-mêmes et leur progéniture. Cette colonisation débute donc avant même la putréfaction puis continue en même temps que celle-ci (Vibert, 1921).

L'autolyse se poursuit, et on va avoir apparition d'odeurs perceptibles et spécifiques d'un stade de putréfaction (car les produits des réactions changent, les précédents substrats étant consommés). M. Roach décrit l'odeur tenace du corps en putréfaction comme « à mi-chemin entre l'odeur du fruit pourri et de la viande pourrie ». Les populations d'insectes peuplant alors le corps sont aussi différentes (les femelles des différentes espèces ne sont pas attirées par les mêmes odeurs). De plus, un afflux encore plus rapide des insectes est noté en présence d'un saignement : c'est la « décomposition différentielle » qui peut permettre de prouver une mort par franchissement de la barrière cutanée.

Classiquement, on différencie huit escouades, dont seules les trois premières permettent une datation précise (selon Megnin, 1893) (seulement 4 pour un corps inhumé (Beauthier, 2008) :

1<sup>ère</sup> = principalement composée de diptères (mouches vertes, bleues...), ils colonisent le corps dès les premières heures suivant le décès. Ils peuvent être nécrophages (manger le cadavre), nécrophiles (manger les nécrophages) ou omnivores (manger le cadavre et les nécrophages). Les principales espèces concernées sont les diptères communs tels que les genres *Musca*, *Curtonevra*, *Calliphora* (*vicina*, *vomitaria*, *domestica* (mouche des fenêtres) ...) (Durigon & Guenanten, 2009), *Muscina*, *Phormia* (Charlier et Durigon, 2007). On voit aussi des Lucilies qui apparaissent en premier en plein air. C'est également à cette période que l'on peut observer les espèces opportunistes telles que les araignées, cloportes,...

2<sup>ème</sup> = elle comporte des sarcophagidés (mouche à viande ou à damier) qui sont attirés par la décomposition des matières fécales. Ces espèces apparaissent au bout d'un mois et disparaissent vers le sixième mois. Pour cités quelques espèces retrouvées, il y a selon Charlier et Durigon (2007) : des *Lucilia*, *Chrysomya*, *Cynoma*, *Sarcophaga*,...

3<sup>ème</sup> = entre le troisième et le neuvième mois, les dermèstes (petits coléoptères), attirés par la graisse rance, arrivent sur le cadavre (on peut aussi voir des sylphidés et des histéridés, (Wyss & Cherix, 2000) et des lépidoptères (Charlier et Durigon, 2007)).

4<sup>ème</sup> = appelée corynétienne, est signée par l'apparition de nouvelles espèces à 10 mois. Des espèces telles que des dyptères (*Piophilina*, *Fannia*, *Hydrotaea*,...) et des coléoptères (*Necrobia*,...) sont vues (Charlier et Durigon, 2007).

5<sup>ème</sup> = silphienne (appellation due à l'apparition de l'espèce *Silphidae* qui fait partie des coléoptères), à partir de 2 ans.

6<sup>ème</sup> = acarienne.

7<sup>ème</sup> = vers environ 2-3 ans, quand il ne reste quasi plus que les os (papillons, dermèstes différents de la 3<sup>ème</sup> escouade,...).

8<sup>ème</sup> = > 3 ans, avec l'apparition des ténébrions (*Tenebrio obscurus*, *T.molitor*), appelés familièrement « vers de farine ».

L'arrivée et le développement de ces espèces dépend, bien évidemment, des conditions climatiques (temps de pluie, chaleur,...) (Wyss, Engel & Cherix, 2000). De plus, d'après les travaux plus récents réalisés par Wyss et Cherix (2000), cette chronologie n'est pas figée dans le marbre, et il est ainsi possible de voir des espèces de la 3<sup>ème</sup> escouade être présentes lors de la période correspondant normalement à la 1<sup>ère</sup>.

Pour résumer, si on prend la condition d'un corps laissé à l'air libre, on obtient la chronologie suivante (pour des illustrations poignantes, consulter l'ouvrage de B. Bass dont est tirée la partie suivante) :

-1<sup>er</sup> jour : en quelques minutes, les mouches « à viande » vertes se posent sur le corps et vont pondre. On peut aussi retrouver des guêpes et des frelons.

-2<sup>ème</sup> jour : des amas blancs dans les orifices humides (narines,...) sont observables et correspondent à des œufs de mouche.

-3<sup>ème</sup> jour : les œufs éclosent en des milliers de larves qui ressemblent à des grains de riz sur le corps.

-4<sup>ème</sup> jour : la bouche et le nez se distendent sous l'action des larves, le corps enfle sous la pression des gaz produits par la digestion des cellules par les bactéries. D'autres mouches viennent pondre à leur tour.

-5<sup>ème</sup> jour : le nez et la bouche sont entièrement remplis d'asticots qui consomment les tissus organiques de l'intérieur. Les yeux se remplissent, eux aussi, d'œufs et de larves.

-7<sup>ème</sup> jour : la peau noircit (ce qui peut porter à confusion quant à l'origine ethnique de la personne).

-8<sup>ème</sup> jour : les orbites sont vides et se remplissent d'eau de pluie.

-9<sup>ème</sup> jour : en pleine nuit, les asticots fourmillent sur la totalité du corps. Ce jour-ci, les lèvres commencent à être détruites et laissent apparaître les dents.

-10<sup>ème</sup> jour : en pleine journée, les asticots se protègent des prédateurs potentiels en se mettant sous l'épiderme (ce qui donne l'impression qu'il y a peu de larves).

-11<sup>ème</sup> jour : le visage est presque complètement absorbé par les asticots, et une tache grasse de couleur sombre imprègne le sol au-dessous du corps et s'étale alentour : elle est produite par les acides gras volatils provenant de la liquéfaction des tissus.

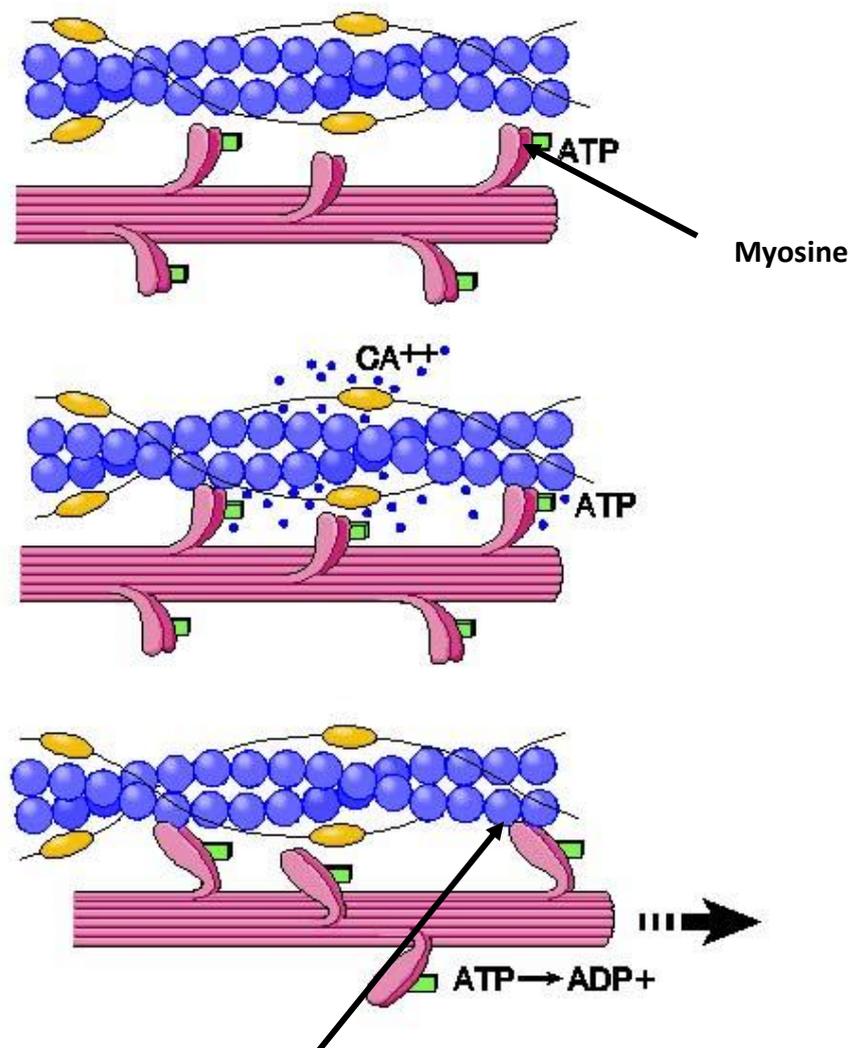
-12<sup>ème</sup> jour : une mince enveloppe de peau subsiste encore partiellement sur les os. En-dessous de celle-ci, les asticots, aidés dans leur action par les réactions chimiques destructrices des tissus organiques, ont consommé la quasi-totalité de ces tissus.

Cette décomposition est celle que l'on rencontre pour un corps laissé à l'air libre. Dans des conditions de chaleur et d'humidité importantes, on peut obtenir un véritable squelette en 15 jours ! Cependant, le développement de la faune est moins important si le corps est inhumé (moins de possibilités pour les mouches de pondre), expliquant la durée plus importante (huit fois plus longue !) nécessaire à la totale décomposition du corps dans ces conditions. Elle dépend aussi de la profondeur de l'enfouissement, de la durée d'exposition au soleil avant l'inhumation... De même, pour un corps immergé, nous allons trouver une faune encore différente avec des insectes aquatiques tels que les Trichoptères, qui vont causer de sévères dégâts au corps expliquant la rapidité de la décomposition du cadavre dans l'eau (Bass, 2004). Lors d'un séjour dans l'eau, le corps va d'abord subir une saponification puis une incrustation calcaire (qui pourra être observable en archéologie !) à l'intérieur des tissus, et une accumulation de mollusques à la surface du cadavre.

Ainsi, diverses techniques sont utilisées pour évaluer tous ces éléments, comme par exemple l'ADD (Accumulated Degray Day) qui calcule la moyenne des températures des jours précédents la découverte du corps pour savoir dans quelles conditions il a évolué. Un ADD égal à 200 peut correspondre à 20 jours à 10°C ou 10 jours à 20°C, et pour chaque ADD identique, la décomposition du corps en est au même stade. Les professionnels utilisent aussi des techniques récentes mesurant la quantité de dizaines de composants chimiques dans le corps (potassium dans l'humeur vitrée (fiable sur une durée très brève et donc peu utilisée de nos jours), cytologie du liquide céphalorachidien, certains paramètres biochimiques sanguins,...) et l'environnement alentour, permettant le recueil d'informations précises sur le stade de putréfaction dans lequel se trouve le cadavre. Le tableau de Vibert est une autre technique à disposition pour estimer l'heure du décès, il tient compte de la température du corps, de la présence ou l'absence de rigidité, de la présence ou

l'absence de lividités, de la présence de taches vertes signant la putréfaction (Durigon & Guenanten, 2009). La mise en commun des différents éléments mesurés, calculés ou observés permet une datation précise du début de la décomposition du corps et donc de la date du décès (il faut cependant nuancer cette datation dès la disparition des rigidités cadavériques, la décomposition du cadavre étant variable, son apparition empêche de fixer avec certitude l'intervalle post-mortem) (Wyss & Cherix, 2000). De plus, une étude a été menée, prouvant que les larves ingurgitaient, et donc présentaient dans leur chair, les toxines qui pouvaient être présentes dans le sang humain (de même, l'ADN du sujet peut être retrouvé dans leurs tissus !). Les larves pourraient alors être utilisées aussi dans le cadre d'études toxicologiques (Kharbouche, Augsburg, Cherix, Sporkert, Giroud, Wyss, Champod, Mangin, 2008).

Nous venons d'aborder la thanatomorphose par son aspect biologique, cependant, il n'est pas le seul versant de ce phénomène. Tout un imaginaire s'est développé autour de ce processus qui continue à régir les pratiques de nombreuses cultures.



La myosine s'accroche à l'actine et grâce à l'utilisation de l'ATP comme source d'énergie, permet de faire glisser l'actine, microscopique de la contraction musculaire.

Fig.1 : Schéma d'un filament d'actine et de myosine mis en relation lors de la contraction musculaire. [www.humans.be/physio%20muscle.html](http://www.humans.be/physio%20muscle.html)

## 2. LA PEUR DE LA THANATOMORPHOSE, UNE CRAINTE UNIVERSELLE ?

Chaque être vivant est voué à une issue tragique de son existence, et l'Homme est l'animal qui a le plus retourné le problème (s'il en est vraiment un) dans sa tête (philosophie), l'a le plus entouré de mysticité (multiplicité des rites, cultes...), sans pour autant trouver une solution. Comme le démontre M. Voyelle, « le dernier passage s'est toujours accompagné de l'espoir ou de la crainte d'un après dont les croyances religieuses ou magiques ont donné un sens ». Cette vision que l'Homme s'est fait de la mort, son opinion et son approche du sujet ont cependant été très changeantes au cours du temps et restent diverses et variées. En effet, la mort n'a pas toujours fait aussi peur que de nos jours.

Cependant, tout l'imaginaire qui cherche à éclaircir l'incompris, sans forcément y parvenir (les mythes sont parfois plus obscurs, trop imagés, trop remplis de sous-entendus, ils suggèrent des significations sans les expliciter ; de même pour les funérailles) peut rendre le sujet encore plus confus. Or, l'horreur de la décomposition du corps est à l'origine des perturbations funéraires, du deuil : quelles différences a-t-elle fait naître entre les pratiques en Occident et en Afrique Noire ? Quelle évolution a-t-elle engendrée en Occident ?

### 2.1. Au commencement

Dès la préhistoire, l'Homme se préoccupe de ses morts et a recours à des techniques pour accélérer la décomposition du corps (crémation, cannibalisme), l'éviter (embaumement), ou l'éloigner (corps transportés ailleurs...). En effet, les premières sépultures apparaissent au Paléolithique, on note la naissance de la crémation au Mésolithique, l'embaumement voit le jour dans l'Égypte Ancienne (durant le Moyen Empire) (internet 4),... Cependant, par manque de témoignages, on ne sait guère quelle était la réelle vision de ce corps en décrépitude à cette époque : renvoie de sa propre mort ? Pratiques développées seulement suite à la remarque de l'odeur dérangeante du corps en putréfaction ? Devoir de conservation de l'intégrité du corps pour que l'âme puisse revenir s'y installer quelques temps plus tard ?

### 2.2. L'Antiquité

A cette époque, l'idée selon laquelle la décomposition du corps correspondrait à un stade d'impureté et une période de contagiosité se développe. En latin, *funestus* (duquel viennent les mots « funèbre » et « funérailles ») signifie « souillé par la présence du mort ». En Grèce, la divinité léthifère Eurynomos avait ainsi pour fonction de dévorer la chair des morts et de ne leur laisser que les os afin de limiter ces deux phénomènes nuisibles.

Les deux notions d'impureté et de contagiosité sont d'ailleurs celles qui commandent, encore de nos jours, les pratiques funéraires de nombreuses ethnies d'Afrique Noire.

## 2.3. L'Afrique Noire

Le stade de décomposition du corps concorde avec la période pendant laquelle l'âme (partie de l'individu considérée comme immortelle) et le corps (qui n'est qu'éphémère), sont toujours rattachés l'un à l'autre. Or la plus grande peur est celle des revenants. Aussi appelés « morts-vivants », desquels font partie les vampires, ou Larves (dans l'Antiquité romaine) (exposition 1), ils sont capables de s'attaquer aux vivants, ou de les posséder, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu satisfaction (vengeance, apaisement...). Ils sont issus d'une mauvaise séparation de l'âme du corps, ce qui empêche le double (l'âme) de s'envoler vers le pays des morts, il est insatisfait et cherche donc réparation auprès des vivants qui lui ont causé du tort.

Afin d'éviter un tel désagrément, des offrandes sont faites au mort pour lui permettre de survivre pendant le voyage, la tristesse ressentie vis-à-vis de la perte d'un être cher doit lui être montrée, des chants et des prières sont scandées pour favoriser l'acceptation du défunt dans le monde des ancêtres,...

Par ailleurs, dans certaines populations d'Afrique Sub-saharienne (comme par exemple à Madagascar, (Ducarre, 2006), les Ashanti, Bantous,...) les personnes proches du défunt sont en deuil (du latin *dolus* = douleur, affliction éprouvée à la suite du décès de quelqu'un) et sont, plus ou moins, mis en exil. Cette période de mise à l'écart est cependant temporaire. Elle dure, en réalité, le temps de la décomposition du corps, durée pendant laquelle le corps est considéré comme impur, dangereux et contagieux car l'âme n'est pas encore totalement séparée du corps et risque de rester à jamais dans le monde des vivants si le scission ne se fait pas correctement. Cette pratique a pour but d'empêcher une personne affaiblie par le chagrin d'être possédée par l'esprit du défunt, ou d'empêcher la mort de s'y attaquer, par proximité. A la fin de la période estimée de la putréfaction (environ 1 an), quand il ne reste plus que les ossements, ceux-ci sont considérés comme purs. L'âme est alors entièrement séparée du corps, il n'y a plus de risque de contagiosité de la mort ou de possession. C'est seulement à ce moment-là qu'a lieu la levée du deuil. Cette dernière nécessite aussi un bain purificateur (l'eau comme source de pureté).

Dans les civilisations Sub-sahariennes, le corps en décomposition est donc vu comme impur et source de mort. Alors que dans les populations occidentales, le point de vue relatif à la thanatomorphose est nettement différent.

## 2.4. Evolution en Occident

### 2.4.1. Le macabre du Moyen-âge (M-A)

Au Moyen-âge apparaît le thème du macabre suite à la Grande Peste de 1348. En effet, cette épidémie rend la contemplation du cadavre pourrissant et desséché, encore plus terrifiante car elle apporte un témoignage visuel inévitable de « sa propre mort ». Ce témoignage morbide va apporter une flambée d'angoisse devant la mort physique et permettre une prise de conscience de mort individuelle vers le XVIIe siècle. En effet, c'est à partir de cette époque que chaque Homme commence à se voir comme une personne unique, c'est le début de l'individualisation dans notre société. La mort cesse alors d'être vue seulement comme le lot de tous, elle n'est plus familière, elle n'est plus « acceptée » comme au début de cette époque : elle devient ce que Ph. Ariès appelle « la mort de soi ». Et maintenant que l'Homme s'est rendu compte de sa singularité, qu'il a acquis son individualité, sa plus grande peur est de la perdre dans la mort. En effet, comme le fait remarquer L-V. Thomas, le dégoût de la décomposition du corps développe le traumatisme lié à la mort. Par là-même, il montre que nous ne sommes pas surs que les animaux, qui privilégient les besoins de l'espèce à ceux de l'individu, discernent bien ce qui est mort de ce qui est vivant, et une partie de l'explication est qu'ils ne sont pas dégoûtés par le corps en putréfaction (« le singe s'oppose à

l'enlèvement du cadavre comme s'il s'agissait d'un sujet vivant, quand le corps se décompose, le singe en arrache des morceaux » p97).

Le thème du macabre apparaît donc suite à la grande épidémie de cette époque qui a décimé une majeure partie de la population. Les corps étaient visibles par tous et montraient la mort sous le visage d'un cadavre en décomposition, laissé à l'abandon, avec tous ses nombreux homologues (tous identiques dans la multitude, ce qui a permis le développement de l'individualisation). Avec le thème du macabre apparaissent les premières représentations du corps en décomposition dans les arts : les transis (Fig. 2 et 3) succèdent aux gisants (représentants des personnages couchés et endormis, dans une attitude béate ou souriante ; iconographie des morts de l'époque précédente).



Fig. 2 : Iconographie tirée de la Tentation de saint Antoine de Jan MANDYN, XVIIe siècle (tardif), <http://wodka.over-blog.com/article-2856341-6.html>



Fig. 3 : Transi de Guillaume d'Harcigny au musée de Laon, 1394,  
[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gisant\\_Guillaume\\_de\\_Harcigny\\_Mus%C3%A9e\\_de\\_Laon\\_280208\\_1.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gisant_Guillaume_de_Harcigny_Mus%C3%A9e_de_Laon_280208_1.jpg)

Nous notons donc, qu'à cette époque, la décomposition du corps ne représente pas une impureté imaginaire comme pour l'africain, elle n'est pas tabou comme elle le sera plus tard, elle est seulement traumatisante parce qu'elle fait le rapprochement entre la menace de la thanatomorphose et la fragilité de nos ambitions et nos attachements. Ce n'est pas la mort en elle-même qui effraie, mais l'échec de la vie humaine à laquelle elle renvoie.

Cependant, la décomposition du cadavre reste rattachée à l'idée que cet état véhicule la mort, même si les explications sont différentes, plus imagées (pour dédramatiser ?) chez l'africain.

#### 2.4.2. La Renaissance et le moribond « sain »

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un mouvement fait opposition à celui des transis et représente les morts en pleine possession de leurs capacités physiques, beaux, comme pour affirmer sa propre survivance dans l'au-delà [les masques réalisés dans l'Antiquité gréco-romaine par moulage du visage dans de la cire, aussi appelés *imago*, (exemple du masque de Claudia Victoria, exposition 1), avaient les mêmes objectifs]. L'Homme refuse de voir ce que la mort réalise sur le corps, il refuse d'admettre la décomposition de son corps après la mort.

D'un autre côté, c'est à cette époque que Léonard De Vinci (1452-1519) commence à étudier le corps humain. L'Homme cherche à comprendre ce qui le compose, il n'est plus révolté à l'idée d'ouvrir un cadavre, c'est le véritable début des dissections.

Au cours du temps, les funérailles et les cultes du mort en Occident (qui ont pour but de soutenir le défunt pendant son voyage dans l'au-delà, de le flatter, d'obtenir le Salut pour son âme) ont évolué. Et ce, souvent en fonction de la représentation que l'individu se faisait de la mort, du

défunt et du devenir de celui-ci. Au Moyen-Age, les funérailles sont très christianisées avec : de longues messes qui se répètent dans le temps (au 3ème, 30ème jour après le décès et tous les ans), la présence d'un prêtre au chevet de chaque mourant qui lira les absoutes... Il y a un grand convoi qui suit le corps enveloppé dans un simple linceul, qui sert à cacher ce fameux corps desséché (à partir du XIIIe siècle, même la tête est recouverte), et l'inhumation se déroule sans solennité. Le deuil est la seule partie dramatique des funérailles. Le deuil se manifeste premièrement par un choc à l'annonce du décès, puis d'une phase aiguë qui est révélée par un état dépressif, s'en suit l'acceptation, le rétablissement et la cicatrisation, ou une phase chronique si la personne n'arrive pas à réaliser les trois étapes précédentes (on entre alors dans le deuil pathologique) (pour plus de précisions au sujet du deuil, consulter le mémoire rédigé par S. Martins, 2006). A la Renaissance, les pratiques funéraires ont peu changé, les derniers instants du moribond se passent également avec tous les amis, la famille et le prêtre autour du lit.

#### 2.4.3. L'époque Baroque

Suite à la Contre-réforme, on assiste à des funérailles qui restent sur le même modèle que le précédent mais avec une simplification de l'office des morts et une normalisation des gestes. En revanche, on remarque une amplification des manifestations du chagrin à la perte d'un être cher. Il n'empêche que ces manifestations ont perdu toute spontanéité. Les pleurs sont simulés, les gens de l'époque vont même jusqu'à engager des pleureuses professionnelles !

A cette époque, nous observons une période de réclusion à l'image de ce qui se passe chez le mélanéo-africain. La raison n'était pas, ici, de prévenir la contagion de la mort ou la possession, mais elle imposait un éloignement de la famille des obsèques pour empêcher les survivants d'oublier trop tôt le disparu.

#### 2.4.4. Lumières sur...

La philosophie des Lumières va développer l'idée que la proximité des morts dérange. Jusqu'à maintenant, les morts étaient enterrés devant la porte de la maison ou dans des cimetières localisés dans la ville, ceux-ci sont alors déplacés à l'extérieur : c'est « l'exil des morts ». En effet, de nouveau, l'horreur et la crainte des corps décomposés surgissent. C'est bien dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que Vicq d'Azyr (médecin) démontre le pouvoir d'infestation contagieuse des cadavres, et les foyers de gaz toxiques qui se formaient dans les tombes (alors que jusqu'alors, ces gaz qui s'échappaient en faisant des bruits de porcs qu'on égorge étaient mis sur le compte du diable ou de la sorcellerie). Il faut alors assainir les cimetières en les déplaçant hors des « agglomérations » et purifier l'air par l'usage du feu. Ce siècle marque ainsi un tournant dans la vision de la mort et du cadavre. Le corps n'est plus effrayant parce qu'il reflète l'échec humain, mais il devient véritablement porteur de mort par tous les germes qui sont présents.

A côté de cela, nous assistons à une valorisation de la phase d'attendrissement au lit du malade et à une évolution profane des funérailles (diminution du nombre de messes,...). Cette évolution serait-elle due à la prise de conscience de l'insalubrité des corps décomposés qui nécessiterait de rester le moins longtemps possible à proximité du cadavre ?

#### 2.4.5. La Révolution française

Suite à ce tournant de l'histoire, le sentiment de la famille est renforcé. L'exubérance du deuil est permise et de nouveau spontanée. Il existe toujours une période de réclusion, mais elle est, ici, volontaire et donc non obligatoire.

Le développement de ce sentiment familial exacerbe aussi la peur de la mort et donc le refus de celle-ci. En effet, sa propre vie est maintenant partagée avec d'autres, la peur qu'une personne à laquelle on s'est attaché décède, disparaisse, devient difficile à imaginer : c'est la peur de « la mort de toi ».

C'est d'ailleurs de cette époque que nous tirons notre « culte actuel des morts qui est devenu la seule manifestation religieuse commune aux incroyants et aux croyants de toutes les confessions » (Ph. Aries). Elle marque le début de la diffusion des faire-part, de la visite annuelle le Jour des morts, la laïcisation des obsèques, et que le cimetière devient le lieu de culte. Nous notons aussi, à cette époque, la généralisation des tombeaux individuels signant la volonté de garder son individualité par-delà la mort.

Dès ce XIXe siècle, le commerce se développe (artisans fabriquant les cercueils...) et la crémation apparaît, d'abord en Angleterre en 1880, puis en France en 1889. Cette technique empêche le pèlerinage (signant la laïcisation du culte des morts de cette époque ?) mais peut aussi permettre de garder le défunt près de soi (signant l'exubérance des liens affectifs entre les individus ?).

#### 2.4.6. Le XXe siècle

Beaucoup de notions développées à cette époque servent encore de modèle pour la vision que nous avons de la mort de nos jours. Au cours de ce siècle, la mort devient taboue, il faut l'oublier : c'est « la mort interdite ». Cette conception va alors donner lieu à tout ce que nous connaissons aujourd'hui du déroulement des obsèques. Le commerce se développe considérablement pour laisser des sociétés de pompes funèbres s'occuper de l'intégralité des funérailles. La mort devient « marchande » (Martins, 2006). Il y a une réelle destruction des rituels avec, entre autres, la disparition du cortège funèbre, l'éclipse du sacré devient totale pour qui n'est pas pratiquant. Le culte des morts est encore présent bien qu'amoindri.

Par ailleurs, nous notons que le mélando-africain est moins effrayé que l'occidental par la mort. En effet, pour le premier, la mort n'est qu'un passage comme un autre, l'homme est « amortel ». Il y a une notion de mort-renaissance. La décomposition du corps ne signifie donc pas la mort eschatologique comme elle l'est pour l'Homme de cette époque et de nos jours. Chez l'Homme d'Afrique Sub-saharienne, il faut plus que la thanatomorphose pour considérer un défunt comme définitivement mort : il faut aussi qu'il n'y ait plus personne de la famille pour rendre un culte au mort. C'est donc plus l'incertitude des péripéties qui attendent le défunt dans le passage vers l'ancestralité que le cadavre en pourriture qui accapare l'esprit du mélando-africain.

D'un autre côté, la thanatopraxie apparaît car le corps en décomposition n'a jamais autant dégoûté (pour qui n'y est pas habitué) : la mort devient « aseptisée ». Le mort ne doit plus paraître être ce qu'il est, il doit être présenté comme un vivant en train de dormir. L'idée de voir un cadavre montrant tous les signes de la mort n'est plus acceptable. Le mort est beau, présentable, paisible, seulement endormi. Et cet aspect de mort-propre est acceptable car elle peut laisser croire qu'elle est alors non mortifère.

La réunion familiale au pied du lit du mourant disparaît à cause de la médicalisation de la mort.

En plus de tout cela, le deuil n'est plus toléré qu'en privé : « une peine trop visible n'inspire pas la pitié mais la répugnance, c'est morbide », « le deuil n'est plus un temps nécessaire et dont la société impose le respect, il est devenu un état morbide qu'il faut abréger, effacer » (Aries, 1975). Les individus constituant notre société espèrent oublier leur issue tragique en empêchant les gens

d'exhiber leurs sentiments concernant la mort. Cependant, ce n'est pas la meilleure solution car le refoulement de la peine peut aggraver le traumatisme dû à la perte d'un être cher.

Ainsi, la décomposition du corps est effrayante, mais il n'y a plus ici aucune notion de séparation corps-âme. L'Homme moderne n'accorde plus de crédit aux mythes et aux rites. L'idée reste celle du XVIIIe siècle selon laquelle la proximité d'un corps est un manque d'hygiène.

#### 2.4.7. Et aujourd'hui ?

Nous assistons à une nouvelle vague d'indifférence surtout dans les milieux intellectuels, avec une disparition des cultes de morts, mais qui persiste dans les milieux populaires et les classes moyennes pas trop intellectualisées. Selon une enquête du CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie), les personnes âgées de 40 à 69 ans préfèrent un cérémonial plus intime et psychologique que social (F. Recours).

La thanatopraxie prend de l'ampleur. Et alors qu'avant la toilette funéraire avait pour but de fixer l'image du défunt et dégager la beauté des salissures de l'agonie, elle doit maintenant donner l'apparence d'un vivant au défunt qui n'en est plus un. Il faut masquer les apparences de la mort et conserver les allures familières et joyeuses de la vie. L'idée de tabou de la mort se retrouve parfaitement dans cette pratique. De plus, le fait que les soins soient réalisés par de parfaits étrangers, peut être le signe du refus des proches d'admettre la mort du malade ou bien la peur de toucher de si près un mort qui pourrait être contagieux.

Par ailleurs, de cette idée de tabou découle le fait que l'on s'habitue à un cadavre. Autrement dit, comme un thanatopracteur qui touche tous les jours à un corps, l'horreur qu'il a pu ressentir lors de ses premiers soins, sa répugnance à toucher un corps, est alors atténuée par la répétition, par l'habitude d'être au contact des morts. De même, dans le catalogue de l'exposition Köperwelten réalisée en 2008 à Bruxelles (Von Hagens, Whalley, Lantermann, Bauer, Fischer, Tag, Brock, Kriz, 2008), le Dr Wilhelm Kriz décrit l'intérêt des visiteurs pour l'exposition, et leurs sentiments à son égard. Il explique que l'horreur des spectateurs décroît au fur et à mesure qu'ils avancent dans l'exposition, c'est-à-dire que la peur du cadavre en décomposition, et du tabou jeté que le sujet de la mort, s'efface au fur et à mesure que l'on côtoie ces thèmes.

La décomposition du corps a ainsi toujours été présente dans la représentation que les populations se faisaient de la mort et du mort. De même, bien que les explications à son sujet divergent, la thanatomorphose est au centre des préoccupations de la plupart des ethnies actuelles. Sujet intemporel et sans limite spatiale, le thanatomorphose se retrouve dans l'explication de nombreux rites funéraires, et l'Homme a développé des techniques pour essayer de purifier ce cadavre qui terrifie, afin de rendre plus acceptable la vision de la mort.

### 3. LES TECHNIQUES DEVELOPPEES POUR CONTRÔLER LA THANATOMORPHOSE ET LEURS SIGNIFICATIONS SYMBOLIQUES

#### 3.1. Les objectifs

« L'inconscient humain n'a pas manqué de réagir devant cette [...] pourriture, de multiplier fantasmes et systèmes, attitudes et rites transformant [...] la pourriture en processus de sublimation » (Thomas, 1975). Ainsi, l'Homme a toujours eu horreur (et donc peur) du cadavre en décomposition qui symbolise la mort. Il a cherché des moyens de nier cette crainte, de la déplacer, de la contrôler en maîtrisant le processus de thanatomorphose. Pour ce faire, il a inventé de multiples techniques au cours du temps mais aussi selon les régions. « Tout se passe comme si la dérivation vers l'utopie et le rite compensait la dureté de l'évidence (pourriture et absence) » (Thomas, 1975).

L'homme a pensé à plusieurs solutions pour pallier au problème du cadavre en décomposition : l'abandon (soleil, carnivores), la conservation (pour retarder la thanatomorphose, avec l'ensevelissement, retour à l'eau, momification, thanatopraxie,...), la destruction (cannibalisme, incinération) (Thomas, 1975).

Nous allons nous attarder sur certaines d'entre elles car elles sont encore fortement pratiquées, et nous n'en décrivons que sommairement d'autres qui sont peu réalisées de nos jours (disparition de la pratique ou limitée à quelques zones géographiques).

#### 3.2. La chair

Le rituel principal est le cannibalisme auquel beaucoup de significations ont été données. Celui-ci consiste à manger de la chair humaine selon un rituel social auquel s'associe l'ensemble d'un groupe (à différencier de l'anthropophagie qui n'a aucune ritualisation) (Staphorst, 2002). Comme le montrent certaines fouilles archéologiques (Atapuerca en Espagne, Caune de l'Arago en France), le cannibalisme était déjà pratiqué au Paléolithique. On pense qu'à cette époque, c'était surtout pour pallier à des situations de famine (internet 10). Ce rite était encore présent dans l'Antiquité Grecque (description par Hérodote des pratiques funéraires cannibales de plusieurs peuples tels que les Scythes, les Tharces, les Massagètes...) et a perduré dans certaines régions du monde (chez les Aztèques, dans les îles Fidji,...). On distingue trois types de cannibalisme : l'endocannibalisme (consommation d'une personne appartenant à notre propre groupe), l'exocannibalisme (ingestion du corps ou d'une partie de celui-ci appartenant à un autre groupe que le nôtre (ennemi sur les champs de bataille...)), et la nécrophagie qui consiste à manger les morts.

Ainsi, l'exocannibalisme a pu être observé dans certaines ethnies comme dans les îles Fidji, qui consomment leurs ennemis par désir de vengeance, ou encore chez les Danis en Nouvelle-Guinée qui pratiquent cette coutume pour montrer à leurs ennemis à quel point ils les méprisent ou pour les horrifier. Il peut aussi servir à acquérir la force vitale de l'adversaire (Staphorst, 2002).

Dans l'endocannibalisme, on retrouve comme justification des conflits judiciaires, un accès au rang suprême, acquisition des vertus de ses proches, mais aussi, et c'est celle-ci qui nous intéresse, la lutte contre les âmes. En effet, dans certaines ethnies cannibales, manger le corps est la seule manière d'éliminer l'âme, qui est toujours considérée comme potentiellement mal intentionnée, pour empêcher que celle-ci ne vienne vagabonder dans le monde des vivants et se venger... Une autre utilité de l'endocannibalisme, qui est reliée à celle que nous venons de voir, est la thérapie. En effet, les âmes malignes des défunts sont responsables des maladies. Le cortège des âmes et des ancêtres apparaissent comme les créateurs, les propriétaires et les juges des hommes. Certains peuplent pensent ainsi que les Hommes tombent malades parce qu'ils n'ont pas respecté

certaines règles. Pour soigner ces maladies, ils consomment alors des petits bouts de viande humaine qui ont été enterrés pendant un certain temps afin d'avoir la putréfaction adéquate. Ici, nous remarquons donc qu'il n'y pas de peur de cette décomposition, et que plutôt que de symboliser la mort et le manque d'hygiène, le cadavre décomposé peut même redonner la santé et donc symboliser la vie (Staphorst, 2002).

En ce qui concerne le nécrophagie, les amérindiens Guayaki du Paraguay mangeaient leurs propres morts afin de leur donner une sépulture : le corps formait ainsi une sépulture humaine (internet 10).

### 3.3. L'air

Pour ce type de funérailles, nous prendrons comme exemple la religion bouddhiste telle qu'elle est pratiquée par la majorité de la population tibétaine.

Le rite funéraire le plus pratiqué au Tibet est appelé « funérailles célestes ». Le corps du défunt est découpé, broyé, mélangé à de la tsampa (farine d'orge qui est à la base de l'alimentation tibétaine), et mis en boulettes par un ragyapa (caste tibétaine spécialisée dans ces fonctions). Ces boulettes sont ensuite placées au sommet d'une colline sacrée pour être dévorées par les vautours (animaux considérés comme sacrés au Tibet) (internet 5). Les bouddhistes croient en la réincarnation et considèrent que l'âme quitte le corps dès le décès. Ainsi, ce rituel a pour but d'assurer une bonne séparation corps-âme. En effet, lors du découpage du corps, la tête est mise à part pour être ensuite écrasée, la cervelle jaillie, et ils considèrent que c'est l'âme qui s'échappe du crâne. De plus, le corps n'étant qu'une enveloppe charnelle pour l'âme, les tibétains voient dans le don des boulettes aux vautours, un dernier acte de charité. En vérité, ces obsèques permettent d'éliminer le corps avant qu'il ne se décompose lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen, c'est-à-dire pas de bois pour incinérer, une terre trop gelée empêchant l'inhumation... (Géo n°54, 1983) Les tibétains se sont ainsi adaptés aux ressources accessibles dans leur région, et c'est pour cela que les funérailles célestes représentent la majeure partie des rites funéraires au Tibet.

En Afrique noire, cette pratique est très rare et est effectuée par volonté de refuser une sépulture à un être mort d'une mauvaise mort (c'est-à-dire une mort non ordinaire, telle que la noyade, une maladie,...).

### 3.4. Les eaux féminines

Selon L-V Thomas, l'immersion est un retour à l'eau féminine. La première pirogue serait d'ailleurs un cercueil, et le premier navigateur, un mort. De plus, lors du développement du fœtus, celui-ci se trouve dans un liquide, le liquide amniotique. Dans le langage populaire on dit aussi « perdre les eaux » lors de la rupture de la poche amniotique et donc l'écoulement du liquide contenu. La vie débute donc dans l'eau, de même que les premières espèces existant sur Terre furent aquatiques (Morin, 1970).

L'immersion est peu pratiquée de nos jours, mais au temps des longues navigations, les marins morts en chemin étaient jetés par-dessus bord. Pour certaines cultures (africaine notamment), ceci empêcherait de rendre un culte au défunt, et se solderait donc par une âme errante. Mais pour d'autres ethnies, cet acte serait considéré comme un retour aux eaux-mères permettant ainsi une renaissance.

Au Tibet, l'immersion est pratiquée dans le Sud (où il y a peu de vautours) ou pour les veufs(ves) sans enfant, les mendiants, les personnes mortes d'une maladie, et les enfants. Le corps est démembré puis jeté dans un fleuve. A l'image du don du corps aux vautours, donner le corps à manger aux poissons est aussi considéré comme un dernier acte de charité, les poissons étant considérés comme sacrés eux aussi (internet 5). Pour le pratiquant bouddhiste, le corps est composé

des quatre éléments eau, feu, terre, air. Une personne mourante signifie l'abolition du pouvoir de la terre, puis chacun des éléments successivement. On aboutit à la mort du corps physique. Selon la religion bouddhique, l'âme (plus précisément le karma) permet de renaître dans divers éléments (animaux, végétaux, minéraux,...). Cette nouvelle naissance se passe 49 jours après le décès. Ainsi, les rites de mort sont liés à cette représentation du corps et de la mort. Ils symbolisent le retour du corps dans l'un des quatre éléments : les funérailles célestes, retour au vent (qui est d'ailleurs le symbole du souffle de vie dans certaines religions) ; immersion, retour à l'eau ; inhumation, retour à la terre ; et crémation, retour au feu (internet 8 et Géo n°54). L'immersion permet donc le retour aux eaux mères rendant possible une renaissance, et permettant la disparition du corps avant sa décomposition.

De plus, l'eau est aussi considérée comme purificatrice. En effet, en Afrique noire, à la fin de la période de deuil, les endeuillés doivent forcément passer par un bain purificateur avant de pouvoir être de nouveau approchés. De même le rite universel de la toilette mortuaire (voir 3.8.) est réalisé grâce à de l'eau et permet de purifier le corps. Toujours en Afrique noire, un corps ne peut être approché avant que la toilette ait été faite.

### 3.5. Retour à la terre mère

L'enterrement est le rite funéraire le plus pratiqué de nos jours. Son utilisation a été faite très tôt dans l'histoire de l'humanité. Des fouilles retrouvent des vestiges de sépultures datées de l'homme de Neandertal. A cette époque, le corps était placé dans la tombe en position fœtale, suggérant la croyance de l'époque, qu'une fois mort, on renaît. En effet la position fœtale évoque le retour au ventre maternel, et la terre est considérée elle-même comme maternelle (Thomas, 1975). Ce n'est pas un hasard si dans la religion chrétienne, la croyance est « tu es poussière, tu redeviendras poussière » (Ecclésiastes 12/4 ; 7 corinthiens 15/47) (Martine, 2002). L'inhumation est donc la suite logique pour les croyants/pratiquants de cette religion. De plus, la terre mère dont est issu l'homme rappelle aussi la sépulture de Jésus. Celui-ci a ressuscité à partir de cette sépulture, la terre marque ainsi le commencement d'une nouvelle vie.

Le retour à la terre se fait d'ailleurs même à travers le cercueil (en effet, celui-ci peut se décomposer), et chaque élément composant le corps humain retourne à la nature (le phosphore, l'azote,...), ce phénomène permet ainsi la survie de certaines espèces, et signifie bien une nouvelle naissance (les composants servant à la vie d'un autre être).

Un autre exemple permettant d'illustrer cette idée de terre maternelle est l'idée en Scandinavie selon laquelle un malade partiellement enseveli peut retrouver de la vigueur. Elle est donc source de santé et de vie.

En Afrique noire seuls les corps trop impurs (sorciers, lépreux,...) ne seront pas ensevelis de peur de souiller la terre (Thomas, 1975). A l'inverse, au Tibet, se sont les personnes mortes d'une maladie ou les criminels qui sont ensevelis (internet 5). Les sols souvent gelés de cette région himalayenne rendent difficile cette pratique qui est alors réservée aux cas risquant de poser problème si les corps étaient dévorés par les vautours ou les poissons.

Dans les tombes, on retrouve souvent les objets personnels du défunt (ce qui montre que l'on considère toujours le cadavre comme faisant partie de la personne, idée qui est à l'origine de l'inviolabilité des sépultures, du respect de la mémoire du disparu,...), de la vaisselle et de la nourriture comme se fut retrouvé lors de fouilles archéologiques dans la région lyonnaise (signant le banquet réalisé pour l'occasion, ou pour donner de quoi se nourrir au défunt lors de son voyage vers le monde des morts), des flacons à parfum (objet de valeur donné comme offrande), des pièces de monnaies pour payer le passage dans le monde des morts (le « denier de Charon » chez les Gréco-

Romains, retrouvé lors des fouilles des nécropoles de la Favorite, de la villa Montel, etc. dans les alentours de Lyon)) (exposition 1), des chaussures (pour faciliter le voyage ainsi que la vie du défunt dans l'au-delà ?), des lampes (qui marquent l'opposition entre le monde lumineux des vivants et sombre des morts, les lumières peuvent aussi être utilisées pour montrer le chemin à l'âme du défunt), et diverses autres objets selon les pays et les coutumes (couteau au Japon pour éloigner les mauvais esprits,...) (internet 5).

En ce qui concerne le type de tombeau, on est passé des ossuaires communaux au Moyen-âge, à l'individualisation des tombes au XIXe siècle. Ce changement va bien sur de pair avec le changement de mentalité qui opère alors à l'époque, à savoir, la prise de conscience de son individualité. On retrouve des tombeaux familiaux dans certaines régions du monde, comme au Japon (nommé « haka »).

Cependant, ce rite pose un problème. Celui de la place dans les cimetières. La question se pose alors de déterrer les morts pour en ensevelir un autre... C'est alors qu'entre en jeu le rite de crémation, qui permet de limiter la taille des restes, avantage précieux (voir 3.6.).

### 3.6. Le feu purificateur

Dans le langage populaire on emploie souvent le terme d' « incinération » pour parler de la technique utilisant le feu pour accélérer la décomposition du corps. Cependant, le mot n'est pas approprié. « Incinérer » veut dire réduire en cendres, or à la fin de la combustion, il ne reste pas des cendres mais bien des morceaux d'os calcinés. Ainsi il est plus adéquat de parler de « crémation » (du latin *cremare*, et qui a aussi donné le verbe « cramer » en argot actuel) qui désigne l'action de brûler.

La première crémation humaine semble avoir été réalisée au Néolithique, les premiers vestiges de ce rite ayant été datés de cette époque. Puis la crémation fut utilisée pendant l'Antiquité. En effet, l'ensevelissement faisait partie des rites funéraires principalement pratiqués, mais lors de la Romanisation (2<sup>ème</sup> siècle après J-C), la pratique de la crémation s'est développée pour être de plus en plus utilisée. La pratique de ce rituel diminue cependant dès le 4<sup>ème</sup> siècle après J-C (exposition). Par la suite, ce savoir-faire revient dans les mœurs lors du développement de la notion d'hygiène au XIX<sup>ème</sup> siècle. Les francs-maçons sont les premiers à vanter les mérites de cette pratique, et les hygiénistes soutiennent cette idée selon laquelle la crémation est nécessaire pour éviter la pollution de l'air et des nappes phréatiques. Les premiers fours crématoires français voient ainsi le jour en 1889 (Durigon et Guenanten, 2009).

La combustion entière d'un corps humain nécessite 3 à 10h à une température élevée (aux environs de 1000°C). En revanche, la combustion complète d'un corps ne nécessite pas une quantité de bois aussi importante que l'on pourrait le croire : un bûcher d'1m<sup>3</sup> suffit ! Lors de la combustion d'une dépouille, plusieurs phénomènes sont observés :

-premièrement, les muscles des membres se rétractent. Ceci est dû à la déshydratation des tissus mous. Les membres inférieurs et supérieurs se replient alors par mouvements saccadés, parfois brusques [à noter que ceci est classiquement observé chez les personnes mortes dans un incendie], pouvant faire chuter le corps du bûcher, le corps adopte ainsi l'attitude du « pugiliste ». Cette position permet à l'air de circuler plus facilement autour du corps réalisant un auto-entretien de la combustion.

-Secondairement, la boîte crânienne s'ouvre (elle peut même parfois exploser) sous la pression de la vapeur d'eau et du gaz carbonique produits par l'albumine du cerveau (ou bien ces produits peuvent être expulsés par les sutures crâniennes non synostosées).

-Entre-temps, la peau et une partie des tissus musculaires sont détruits, les graisses fondent. Ces dernières sont de bons agents de combustion et donnent de brèves élévations de températures ce qui participe, là encore, à l'auto-entretien de la combustion. Le thorax et l'abdomen s'ouvrent, les

organes remplis d'eau résistent naturellement longtemps et ralentissent la combustion. Par la suite, les tissus carbonisés deviennent des combustibles et les os dénudés se craquellent et se déforment. Lors de la crémation, différentes couleurs sont observées au niveau des os en fonction de la température du bûcher. Les os sont de faibles conducteurs thermiques et passent de la couleur marron qui correspond à un stade de déshydratation atteint vers les 300°C, puis au gris-bleu pour un état carbonisé (600°C) et atteignent la couleur blanche lorsqu'ils sont calcinés, la température étant au moins de 940°C (Charlier et Durigon, 2009, et Grévin, 2009).

Comme nous venons de le voir, la crémation fut d'abord préconisée par les francs-maçons et n'est devenue acceptable qu'en 1963 pour les chrétiens grâce aux arguments suivants :

1. Selon la Bible le feu est utilisé pour punir les maudits (bûcher des sorcières,...) et pourtant, Elis, sur le Mont Carmel demande à l'Éternel le feu pour signal d'approbation. De même que le jour de la Pentecôte, les langues de feu ont servi de symbole au Saint Esprit. Le feu représente ainsi Dieu (Miquel).
2. Toujours dans le livre saint, la formule « tu es poussière et à la poussière tu retourneras » (Genèse 3:19) peut très bien être appliquée à l'état du corps après la crémation.
3. L'urne cinéraire permet quand même un culte du défunt, ce qui est obligatoire dans la religion chrétienne et qui n'est donc pas empêchée avec ce rite. Il n'y a donc toujours pas d'opposition de ce côté-là à employer une telle technique pour traiter le corps du mort.
4. La crémation ne rend pas la résurrection impossible.
5. Le feu transforme l'homme du purgatoire en créature de Dieu.

De plus, ce moyen est à préconiser pour l'hygiène et limiter l'encombrement des cimetières (c'est principalement par manque de place pour les inhumations que la crémation est le rite le plus répandu au Japon (internet 5), et qu'elle est de plus en plus pratiquée en Autriche ou en Suisse, de nos jours). L'Église avait donc tout intérêt à autoriser une telle pratique, ne trouvant pas d'obstacle à un tel traitement du corps dans le livre saint (et même plutôt des arguments en faveur). La crémation est donc autorisée par l'Église à condition que le choix de ce moyen de traiter le défunt ne soit pas pour des motifs contraires à la foi. De plus elle doit être précédée de funérailles en présence du corps et l'urne doit recevoir les mêmes marques de respect que le cercueil (Thomas, 1975).

A l'époque romaine, deux types de bûcher existaient : un bûcher bâti à même le sol ou au-dessus d'une fosse rectangulaire pour permettre une meilleure circulation de l'air et donc une meilleure combustion, et aussi pour pouvoir récupérer plus facilement le bois et les os calcinés (Blaizot, 2009) (Fig. 4, et voir restitution d'un bûcher p154 du livre de l'exposition).

Cependant, le bûcher n'est pas la sépulture définitive. Une partie plus ou moins triée des os est prélevée, lavée, mise dans une urne en plomb, et enfouie dans le sol ou placée dans un monument de pierre : on parle alors d'ossuaire. Comme nous l'avons vu dans le rite de l'inhumation, le corps est brûlé avec des offrandes telles que de la nourriture, des vases, de la monnaie placée sur le visage du défunt comme en témoigne les traces retrouvées sur les sites de la Favorite ou à la Villa des Roses rue Commandant Charcot et datés du 1<sup>er</sup> siècle après J-C. La fosse du bûcher (Fig. 5) est ensuite comblée, parfois marquée par un tas de pierre.



Fig. 4 : Bûcher sur lequel sont placées les offrandes et le corps du défunt, le banquet funéraire est représenté sur la gauche. Exposition Post-Mortem, Rites funéraires à Lugdunum au musée gallo-romain de Fourvière (L. Callens).



Fig. 5 : Fosse du bûcher après crémation.  
Exposition Post-Mortem, Rites funéraires à Lugdunum au musée gallo-romain de Fourvière (L. Callens).

Ce rite est celui qui se rapproche le plus de notre pratique crématoire actuelle (voir plus loin).

Nous venons de voir que la pratique crématoire a été autorisée dans la religion chrétienne, mais ce n'est pas le cas pour toutes les religions. En effet, ce rite est aussi autorisé dans la religion bouddhiste (bien qu'elle soit réservée à certaines castes, voir plus loin) mais il est interdit dans la religion juive, islamique (le corps étant considéré comme sacré), chez les africains (où la crémation est surtout utilisée pour les lépreux). Pour ces derniers, le feu est considéré comme purificateur. A l'image de l'hygiène qu'il procure selon les hygiénistes du XIX<sup>ème</sup> siècle, le feu permet de brûler les ordures et est aussi source de vie (chaleur, cuisson) pour les africains. Il permet aussi d'éviter les lenteurs insipides du retour en poussière, la décomposition étant accélérée, les souvenirs sont diminués. Alors que chez les malgaches, le feu est considéré comme bénéfique pour faire venir les esprits bienfaisants et chasser les mauvais esprits (Ducarre, 2006). Un cas particulier est à noter, celui des Hindous, où la crémation est là, obligatoire (Leroux).

Nous allons prendre deux autres exemples de religions où la crémation est pratiquée : chez les bouddhistes népalais, et les hindous.

Le croyant bouddhiste veut faire partie du « grand tout » et être délivré du cycle des résurrections quasi éternel, c'est-à-dire disparaître dans les éléments : c'est la quête du Nirvana. Or seule la crémation permet une bonne séparation corps-âme (ou plutôt corps-karma) pour que l'âme aille dans le lieu de jugement. Cette vision est bien trop importante pour les croyants ce qui empêche de réaliser une crémation pour les animaux, même pour une question d'hygiène dans les pays où cette religion est instaurée. En réalité, la crémation est surtout utilisée pour le traitement du corps des nobles tels que les *tulku*. Les *tulku* sont des personnalités religieuses reconnues comme la réincarnation d'un maître ou d'un lama perdu. Cette tradition a commencé dès le XII<sup>ème</sup> siècle dans une des écoles de la religion bouddhiste (l'école kagyapa) pour ensuite se généraliser à toutes les autres (Miquel). Un exemple de ce rite a été observé par Gilles Grévin (2009) au Népal dans la région de Katmandou. Le défunt est mis en décubitus dorsal sur le bûcher dressé sur les bords de la rivière Bagmati passant dans cette zone. Pour éviter que les membres ne se replient, les jambes sont soit attachées par des liens, ou soit mises sous de grosses bûches. A la fin de la crémation, les restes du corps sont jetés dans la rivière.

Chez les hindous, deux rites un peu différents ont pu être analysés par Gilles Grévin (2009). A Pondichéry dans le sud-est de l'Inde, le défunt est placé en décubitus dorsal, les bras croisés dans le dos afin d'éviter leur rétraction lors de la combustion, et de grosses briques sont posées sur les jambes dans le même but. De l'argile liquide est versé sur le corps. Cette couche se solidifiera au cours de l'augmentation de température du bûcher jusqu'à former une coque solide réalisant une « crémation à l'étouffée » du cadavre. Dans ce rite, le crémateur n'intervient pas, les os sont retrouvés calcinés dans la position anatomique (sans l'intervention du crémateur, les os restent en effet à leur place). La crémation est alors dite complète. Alors que dans le nord de l'Inde (Varanasi), le défunt est placé en décubitus ventral, les bras là encore coincés sous le corps. Le crémateur intervient pour retourner le corps de temps en temps. La crémation est ici incomplète et le bûcher est construit au bord du Gange pour que les restes de la crémation y soit jetés. A noter que le bûcher est de longueur inférieure à celle du corps dans cette région. La rétraction rapide des membres (seulement 5 min après la montée des flammes) rendant inutile une taille de bûcher aussi grande que celle du cadavre.

De nos jours, selon P. Ariès (1975), l'incinération est pratiquée en masse en Angleterre car la population considère qu'elle élimine totalement le corps et qu'on est alors moins tenté de le visiter. En effet, l'incinération moderne est vue comme un refus de la survie du défunt après la mort. Elle est le moyen le plus radical pour éliminer un cadavre, mais elle exclut le culte des cimetières et le pèlerinage aux tombeaux. Les familles voient dans l'incinération un moyen d'échapper au culte des

morts. Dans ce pays, l'interdit de la mort que décrit Philippe Ariès (voir 2.3.6.) est entièrement assumé dans ce pays.

En France, à la fois nous assumons l'interdit de la mort que nous vivons et à la fois nous en avons honte. Il y a ainsi coexistence des deux opinions et donc des rites funéraires qui en découlent : il y a une augmentation du nombre de crémations mais toujours beaucoup d'inhumations (bien que celles-ci tendent à disparaître face à la diminution des pratiques religieuses). En effet, Edgar Morin (1970) pensait que la crémation n'empêchait pas le culte des morts parce que la diminution de la taille des restes du corps permettait de les garder près de soi. Mais la législation actuelle empêche de garder une urne cinéraire chez soi. Nous pourrions donc en revenir à l'idée de P. Ariès selon laquelle la crémation empêche tout culte des morts. Cependant, l'urne peut être placée dans un columbarium (d'où la possibilité de la visiter et de lui rendre hommage) ou bien il est possible de disperser les restes. Ce dernier rite peut être utilisé pour éviter qu'on honore le défunt à l'image des « cendres » des suppliciés de Nuremberg jetées dans l'océan Atlantique pour qu'on ne puisse pas les honorer, ou à l'image des « cendres » de Jeanne d'Arc jetées dans la Seine afin d'éviter que des actes de sorcellerie ne voient le jour (Charlier, 2009). A l'inverse, les « cendres » peuvent être dispersées dans un lieu prévu à cet effet ou dans un lieu qui était spécial pour le défunt et qui sera déclaré à la mairie. Cet endroit restera donc unique pour les survivants et ils pourront toujours venir s'y recueillir. D'un autre côté, F. Recours souligne dans son article publié en octobre 2009 qu'aujourd'hui les français ne ressentent plus le besoin d'avoir des funérailles solennelles et un lieu de recueillement, « le souvenir s'entretient par la pensée ».

A l'inverse du Royaume-Uni, aux USA, la population essaie de rompre cet interdit jeté sur la mort. Il y a ainsi un refus d'évacuer radicalement la mort et donc une répugnance pour une destruction physique sans rite et dans solennité, d'où le peu de crémations réalisées dans cette région du monde.

La crémation est donc pratiquée sur une grande partie de la planète. Elle peut être le reflet d'une pratique religieuse ou au contraire de la diminution d'une telle pratique. Elle symbolise des éléments différents en fonction des croyances populaires où elle est pratiquée. Elle est ainsi praticable pour de nombreuses raisons et est loin de disparaître. Cependant, bien que l'Homme veuille se débarrasser le plus possible du cadavre qui l'encombre, il n'est pas encore prêt à accepter la mort et à accepter d'être éliminé pour autant. Ainsi, les survivants ont encore besoin de voir la mort comme un long sommeil, qui sera représenté par un corps beau à voir, lavé de toute trace d'agonie et de décomposition. La toilette mortuaire, l'embaumement et la thanatopraxie ont ainsi été conçues pour assouvir ce souhait.

### 3.7. La toilette mortuaire

La toilette mortuaire consiste à laver le défunt dans plusieurs buts : l'hygiène et la convenance. Elle est utilisée pour cacher les apparences de la mort et conserver au corps les allures familières et joyeuses de la vie. Selon L-V. Thomas (1975) elle était avant destinée à fixer le corps dans l'image idéale de la mort (attitude du gisant qui attend mains croisées), alors qu'elle serait aujourd'hui utilisée pour masquer les effets destructeurs de la mort (déformation du visage...). L'idée de mort aseptisée décrivant notre moyen actuel d'accepter la mort revient là encore. Cependant, les proches n'ont pas la possibilité d'être à côté du corps, cette technique n'assurant pas assez d'hygiène pour rendre la proximité du corps sûre.

Dans le domaine de l'imaginaire, elle permet d'enlever la « saleté » de la mort afin que le défunt soit présentable devant le créateur lors du passage du monde des vivants au monde des trépassés. La toilette est donc, dans certaines ethnies, dans l'intérêt du défunt et son destin post-mortem. De même, dans la religion catholique, la toilette est un dernier hommage rendu au défunt et permet la sacralisation du corps en prévision de la résurrection. De plus, en Afrique noire, il est interdit de parler devant un cadavre qui n'est pas encore lavé.

La toilette mortuaire est ainsi quasi universelle. Elle est à la fois dans l'intérêt du défunt (pour qu'il arrive propre dans l'autre monde) et des survivants (qui sont inquiets de la « contagion » de la mort) (Durigon et Guenanten, 2009).

Cependant il ne faut pas confondre la toilette mortuaire, qui est généralement réalisée par un agent hospitalier (en présence ou non d'un chirurgien s'il est nécessaire de pratiquer une reconstruction, ou par le thanatopracteur), et la toilette religieuse qui est effectuée par un religieux.

Par ailleurs, la toilette mortuaire compose plusieurs rites plus compliqués. En effet, la toilette est une partie importante du rite d'embaumement mais aussi du soin thanatopraxique (elle n'a, ici, aucune signification religieuse). La toilette « se fait par des gestes délicats qui traduisent la sollicitude et l'intention de sécuriser [...] le cadavre qui est encore une personne » (internet 3 ; Savary, 2002). Nous allons, à présent, étudier ces deux techniques.

### 3.8. L'embaumement

Embaumement vient du latin « *in balsamum* » qui signifie « conservé à l'aide de résine ». En effet, d'après de récentes recherches réalisées par Charlier (2009), la momie était sûrement plongée dans un bain de baume plutôt que badigeonnée. Ce bain aurait été appelé « le lac de feu » dans *Le livre des morts* des Anciens égyptiens. Cette pratique funéraire est le principal rite pratiqué par les égyptiens, née 3000 ans avant J-C, elle leur vient de l'observation de momies naturelles desséchées dans le climat sec et chaud du Sahara. L'embaumement s'est ensuite répandu chez les Grecs, les Hébreux, les romains, et même un peu au Moyen-âge. Cependant, dans ces dernières populations, il est seulement utilisé pour les personnes riches alors que durant l'Égypte ancienne, tout le monde avait le droit d'être momifié. Même si les techniques différaient en fonction du rang social (le rite étant largement simplifié si la personne était pauvre), et même les animaux étaient embaumés ! En effet, pour les égyptiens, l'âme et le double sont immortels. De plus, ils croient en la métempsychose, c'est-à-dire que l'âme se réincarne, passé un certain délai, dans le corps du défunt (internet 9). D'où l'importance de conserver en parfait état l'enveloppe charnelle. Par ailleurs, le double peut d'abord se réincarner dans un animal (voire même dans un corps végétal) avant de revenir dans son corps humain. D'où les nombreuses momifications animales (surtout d'animaux sacrés tels que les chats).

L'embaumement avait ainsi plusieurs raisons d'exister : une question d'hygiène, le fait que les inondations fréquentes causées par le Nil ne permettaient pas d'enterrer les corps, et le côté religieux de la pratique que nous venons d'aborder (Durigon et Guenanten, 2009). Cette conservation devait donc être éternelle et donner les apparences de la vie (Ariès, 1975) [à l'image

des crânes de Jericho, crânes surmodelés qui rendaient aux ancêtres une apparence de vivants (Kennel, 2005)]. Ce dernier point pose de nouveau la question de déni de la mort. En effet, donner l'apparence au corps d'être encore en vie peut être vu comme si les survivants refusaient la mort au défunt, ou s'ils ne voulaient pas admettre que l'un de leurs proches soit décédé (Thomas, 1975).

En ce qui concerne la technique de cette pratique, le matériel utilisé n'a été que peu décrit. Hérodote parlait seulement de trois instruments : le « fer recourbé », la « Pierre d'Éthiopie tranchante » et la « seringue ». L'étude de Janot (1998), apporte de nouveaux éléments. Après avoir fait des recherches dans des musées, sur des sites de fouilles archéologiques et fait réaliser un embaumement utilisant le matériel retrouvé, il décrit les ustensiles et leur hypothétique utilisation dans ce savoir-faire. Il rajoute ainsi à la liste d'Hérodote une cuillère de narines, en bois, mise au jour dans la vallée des Reines et au musée du Louvre ; des clyptères, des écarteurs, pinces à épiler mis au jour à Thermonthis (fouille d'une nécropole de taureaux) ; un rasoir, aussi appelé nécrotome (couteau en bronze) qui serait l'ancêtre du scalpel ; des crochets d'excérébration. A.P. Leca, cité par Janot (1998), décrit les séquences opératoires de l'embaumement :

1) Eviscération. Elle est souvent considérée comme une étape indispensable à la momification, et pourtant, elle ne se retrouve que dans 80% des momies (Charlier, 2009)! Elle est réalisée grâce à une incision abdominale au niveau du flanc gauche (de la 11<sup>ème</sup> côte jusqu'à l'épine iliaque antéro-supérieure). Les organes abdominaux sont retirés à part le rectum et l'estomac (parfois les reins) qui sont laissés en place. Une incision au niveau du diaphragme est ensuite réalisée, les viscères thoraciques peuvent alors être ôtés. Il est préférable de laisser le cœur en place, mais si cela n'était pas possible, l'embaumeur retirait le cœur, le traitait et le remettait dans le corps, pas forcément à sa place anatomique. Les organes extraits du cadavre étaient ensuite traités et disposés dans des urnes qui portent le nom de canopes.

2) Extraction du cerveau. Le fer courbé était introduit dans la fosse nasale gauche, de là, une simple pression était appliquée afin de franchir les structures ethmoïdales. L'accès à la boîte crânienne était ainsi obtenu. Les mouvements du praticien sont alors limités. La dure-mère, est facilement extraite laissant un abord à la matière cérébrale. Ici, une clystère pouvait être utilisée pour injecter un liquide caustique qui dilue et fluidifie le cerveau, facilitant ainsi son extraction. La matière était alors récoltée à l'aide de la cuillère à narines. Pour ce faire, le corps était donc placé en décubitus ventral afin que l'écoulement se fasse par gravité (Charlier, 2009).

3) Un premier lavage était alors réalisé. On peut parler de toilette mortuaire.

4) Le corps était déshydraté. Pour cela, le corps était plongé dans un bain de natron (sesqui carbonate de sodium) (aussi utilisé comme détergeant, dentifrice et antiseptique) par les colchytes (personnes en charge de réaliser cette étape de l'embaumement).

5) Le corps était sujet à un second lavage.

6) Le crâne et les cavités étaient comblés par du bitume.

7) L'embaumeur traitait les ongles, les yeux et les organes génitaux externes du défunt.

8) Ensuite, une onction était appliquée sur le corps, et celui-ci était massé.

9) L'incision abdominale était refermée. De la cire chaude était coulée dans la plaie et l'orifice refermé par une plaque de cire, de cuivre, de bronze, ou d'or. A cela était ajouté, ou non, un œil-Oudjat (œil protecteur d'Horus) (Fig.6), et le corps devait forcément comporter, pour conjurer la blessure que les Hommes avaient infligée au corps en passe de devenir un nouvel Osiris, un témoignage de leur action bénéfique. Par là-même, l'intégrité du corps était alors restituée par une action magique grâce à l'amulette dite « deux doigts » (constituée d'un index et d'un majeur accolés) (Fig. 7) disposée sur le corps dans ce but.

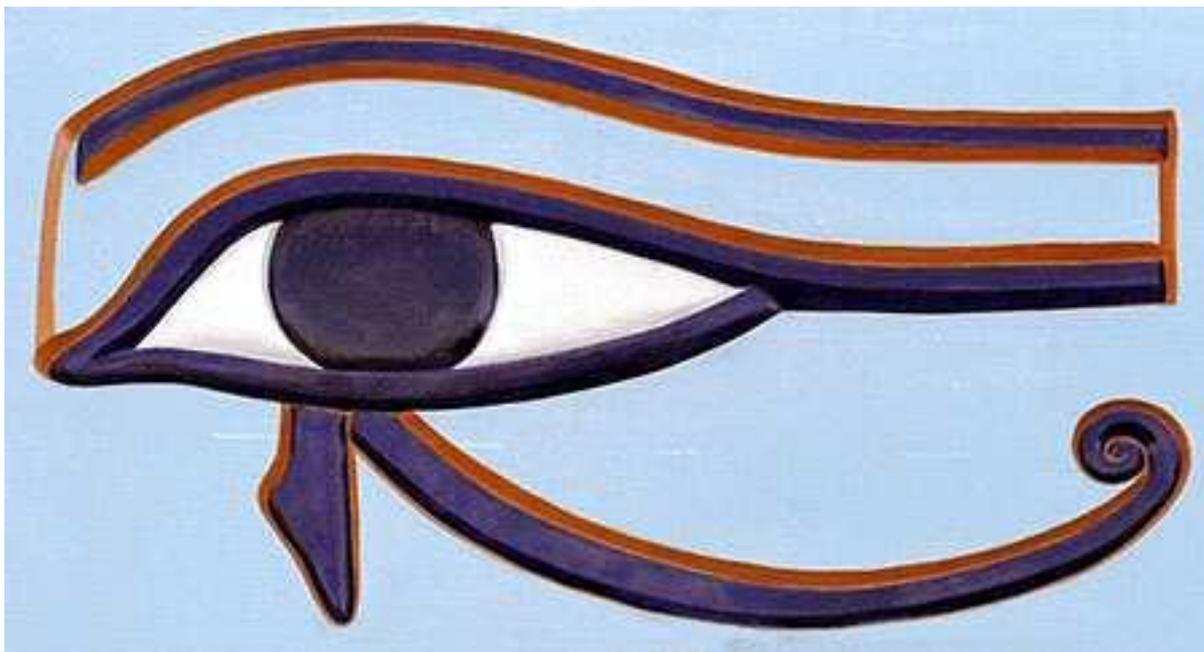


Fig. 6 : Œil d'Oudjat.



Fig.7 : amulette « deux doigts ».

10) Le corps était trempé dans un bain de résine. Ce baume qui a donné son nom à ce rite funéraire, était constitué de résine de conifère, de bitume, de cire d'abeille et de graisse végétales afin d'assurer une bonne conservation des tissus mous.

11) Le bandelettage avait alors enfin lieu. Il était, lui, réalisé par les tarichentes.

Jonat note cependant l'existence de rejets d'embaumement : la momification ne marcherait pas à tous les coups ! Par ailleurs, d'après ses observations et ses reconstructions, il tire alors plusieurs conclusions : il fallait au moins deux personnes pour réaliser un tel soin (un pour tenir les écarteurs et un autre pour manipuler le nécrotome). De plus, ces personnes devaient se déplacer pendant les phases de l'embaumement. Pour finir, contrairement à l'hypothèse de Durigon et Guenanten (2009), Jonat (1998) et Charlier (2009) évaluent la durée de l'embaumement à 70 jours et non pas 30.

Grâce à cette technique de traitement du corps, la décomposition du corps n'effraie plus puisqu'elle n'a plus lieu. L'Homme a réussi à contrôler la nature... Et ceci peut aider à rejoindre l'opinion de B. Pascal « ne considérons plus un corps comme une charogne infecte car la nature trompeuse le figure de la sorte, mais comme le temple inviolable du Saint Esprit ».

A la suite de l'embaumement, diverses techniques de conservation du corps ont été inventées sans grand succès, pour aboutir à la thanatopraxie au XIXème siècle. A la différence de la momification, la thanatopraxie a pour but une conservation seulement temporaire (internet 9), pour tous.

### 3.9. La thanatopraxie

Aussi appelée embaumement artériel, la « thanatopraxie » vient de *Thanatos*, qui est la divinité grecque de la mort, et de *praxein*, qui signifie manipuler, traiter, exécuter une opération manuelle au sens d'opérer. Il correspond à l'embaumement moderne (internet 3). A la différence que, lors de l'utilisation de la thanatopraxie, la conservation du corps est voulue seulement temporaire, pour 6-7 jours dans l'attente des funérailles. Mais quels sont les intérêts d'une telle pratique ? Quelle est l'histoire de cette technique ? Comment est-elle réalisée ? Et quels sont les points de vue religieux et juridique de ce soin ?

#### 3.9.1. Les raisons d'exister de la thanatopraxie

Cette pratique est réalisée dans plusieurs buts :

1) L'hygiène, afin que la dernière veillée du corps par la famille se fasse sans risque sanitaire. Cela rassure les vivants, ils sont alors moins effrayés par l'idée de contamination de la mort. Pour cela, la thanatopraxie lutte contre la décomposition du corps, contre le risque infectieux (produits bactéricides utilisés, voir plus loin), supprime les odeurs (qui signent habituellement la putréfaction),...

2) Aide au deuil, en donnant au cadavre une image de personne endormie, aidant ainsi les survivants à nier la mort. En effet, le corps représente ce que notre société actuelle exècre le plus, c'est-à-dire la mort. Il y a un véritable mépris du corps. Comme l'exprime parfaitement clairement (Lemmonier), « [La mort] prend tout son sens dans ce qu'elle a d'insoutenable et d'inacceptable à travers ce qu'elle laisse : le corps mort de l'être aimé qui sera bientôt voué au pourrissement et à la minéralisation ». Donner une image paisible du défunt permet de faire durer la dernière relation au mort, c'est ce que L-V Thomas (1985) appelle le rite de retenue, et qui marque la phase de rejet de la mort, les proches refuse d'admettre la lourde vérité et nient le décès. Le cadavre est dit décadavérisé, et il est aussi la seule solution pour que la mort devenue esthétisée, et aseptisée soit acceptable dans la vision de nos sociétés occidentales actuelles. La thanatopraxie, comme la toilette mortuaire est « vécue comme une manifestation obligée des égards dus à la personne qu'on s'obstine à reconnaître dans le cadavre ». Ce soin est donc à la fois pour le mort (pour la personne qu'il représente encore) et pour les vivants, pour qu'ils arrivent à dépasser la mort. L-V. Thomas (1985) affirmait, d'ailleurs, que les rites funéraires sont bien pour la paix des vivants. Dans le même but, les romains réalisaient un moulage, masque du défunt pour garder une image la plus fidèle possible (exposition 1 et Fig. 7). De plus, elle aide à déculpabiliser les proches qui pensent alors qu'ils ont fait le maximum pour satisfaire et accompagner le défunt. La thanatopraxie possède ainsi un temps d'écoute important des familles. La présentation du corps aidant à la visualisation de la mort, elle devra, au mieux, refléter la personne de son vivant et respecter le choix des familles. Il est donc indispensable de s'aider de supports photographiques, d'interroger l'entourage afin d'être le plus fidèle possible à l'image que renvoyait la personne de son vivant, et l'image que les proches veulent avoir d'elle en guise de dernier souvenir (Leroux,). En plus de tout cela, la thanatopraxie est aussi un remède à la « malemort » comme la nomme L-V. Thomas (1985), elle peut permettre d'arranger l'apparence d'un visage défiguré lors d'un accident de voiture : la vision culturelle est passée de la « bonne » mort (mort dans les circonstances considérées comme normales, c'est-à-dire non assassiné, non noyé...) à la « belle » mort.

3) Mise en attente du corps s'il doit être transporté dans les 24-48 heures, comme lors d'un rapatriement d'un corps d'un soldat mort à l'étranger, etc. (Lemmonier, internet 11).

On l'aura bien compris, l'embaumement est l'ancêtre de la thanatopraxie. Celui-ci permettait une fixation et une conservation tissulaires mais avec l'inconvénient de déformer et décolorer les structures biologiques (Sourice, cours DTU thanatopraxie, UFR médecine Angers), alors qu'en thanatopraxie, la technique de conservation permet une fixation tissulaire sans entraîner de

modification morphologique. De plus, dans cette dernière technique, l'intégrité du corps est respectée, il n'y a pas d'éviscération.



Fig. 7 : Masque de Claudia Victoria (internet 12)

### 3.9.2. Le développement historique de la thanatopraxie

Sous la XXIème dynastie, les égyptiens réalisaient une incision au niveau de la face pour y insérer de l'argile afin de redonner la forme que les proches connaissaient du visage du défunt. Ce fait est celui qui se rapproche le plus de la façon dont est utilisée aujourd'hui la thanatopraxie, c'est-à-dire afin de redonner une image de vivant à la personne décédée.

La thanatopraxie voit réellement le jour pendant la guerre de Sécession (1861-1865), les soldats étant loin de leur famille, les corps devaient être rapatriés sans arriver dans un état déplorable et sans risquer la vie des personnes réalisant le transfert en le maintenant à proximité d'une source de contagiosité de maladies, d'infections. C'est le Docteur Thomas Holmes qui en fut à l'origine. En 1867, le chimiste allemand August Wilhelm Von Hofmann découvre les propriétés de

conservation du formaldéhyde. Ce produit sera utilisé pour la première fois par le Docteur Baudrian en 1882 et reste le principal matériel, et la clé du succès de la conservation thanatopraxique de nos jours (internet 11).

En 1999, environ 200 000 soins thanatopraxiques ont été réalisés (sur 537 459 décès), et ce nombre est en constante augmentation. De nos jours, la thanatopraxie est largement plus utilisée aux Etats-Unis (80% des défunts sont traités, malgré la forte représentation de la religion orthodoxe, la population d'athées et d'intellectuels est, elle aussi, très importante) qu'en Europe. Dans cette dernière, certains pays ont interdit une telle pratique, tels que la Belgique ou les pays scandinaves, d'autres ont imposé qu'elle soit exercée par des médecins (ce qui limite la faisabilité, comme en Espagne ou en Italie), ce qui baisse le pourcentage de personnes sujettes à cette pratique. Il est inférieur à 3% sur ce continent alors que, selon certaines sources (European Federation of Funeral Service, en 1998), 40% des corps sont conservés par un soin thanatopraxique. A l'inverse, aux USA, les défunts sont largement exposés aux vivants comme le prouvent les « funeral home » fortement présentes dans ce pays. Comme nous l'avons vu plus haut, la population de ce pays tente de briser l'interdit jeté sur la mort, monter à tous une personne décédée, est un des moyens utilisés (Guez-Chailloux, Puymérail et Le Bacle, 2005).

### 3.9.3. La technique du soin thanatopraxique

On l'aura bien compris, sans microbe ni insecte, il n'y a pas de putréfaction. Il est donc utile d'enlever le sang pour préserver un corps. Le sang, les gaz, les liquides contenus dans les cavités sont alors extraient, des liquides conservateurs sont injectés à la place et une cosmétique légère est ensuite réalisée.

Un soin thanatopraxique dure entre une heure et une heure et demie pour un corps sans problème de santé. En revanche, le soin s'avèrera plus long pour un corps accidenté de la route nécessitant des reconstructions faciales, le comblement des plaies pour éviter un écoulement du produit injecté,... On peut alors parler d'« art restauratif » dans ce cas. La thanatopraxie est un métier et un art qui nécessite d'être systématique et minutieux. Le soin se déroule dans un ordre précis et toutes les étapes sont indispensables.

En premier, le thanatopracteur se doit de s'assurer de l'identité du défunt et d'avoir toutes les autorisations nécessaires (autorisation par le maire de la commune, certificat de décès,...) (Durigon et Guenanten, 2009).

Puis il procède à l'installation du matériel dont il aura besoin pour réaliser son soin. Il doit aussi s'assurer qu'il n'y ait pas d'orifice de perfusion, de plaie ou d'escarre. En cas inverse, il devra y remédier. Le thanatopracteur ferme les yeux du défunt (les couvre-oeil ne sont placés qu'à la fin du soin, la tension des globes oculaires servant de témoin de passage pour le liquide de conservation) (Guez-Chailloux, Puymérail et Le Bacle, 2005). A ce stade, c'est-à-dire avant de commencer le soin proprement dit, le thanatopracteur doit absolument vérifier que le défunt n'a pas de prothèse fonctionnant au moyen d'une pile (ou le retirer), comme par exemple un pacemaker. En effet, un tel oubli a déjà causé des explosions lors de crémations...

Les articulations sont mobilisées afin de lutter contre la rigidité cadavérique, des massages peuvent être pratiqués pour atténuer des cyanoses (la circulation du fluide de conservation étant favorisée) (internet 9), et une première asepsie complète est réalisée.

Après avoir réalisé tous ces préparatifs, le thanatopracteur pratique une incision au niveau d'une des artères carotides (la plupart du temps, mais elle peut aussi être faite au niveau d'une des artères axillaires, brachiales ou fémorales en fonction des possibilités). La partie supérieure de l'artère est en premier lieu clampée. Dans la partie inférieure du vaisseau, une canule est introduite.

Celle-ci est reliée à un bidon hermétiquement fermé qui contient le fluide de conservation. Une pression de 0,2 à 0,6 bar est exercée (internet 9). Le sang est ainsi poussé par le liquide injecté et va être récupéré dans un autre récipient hermétiquement clos (voir plus loin). Le circuit est ainsi dit fermé. La même opération est réalisée après avoir clampé la partie inférieure de l'artère et introduit la canule d'injection dans la partie supérieure. Un à huit litres de liquide de conservation sont nécessaires (la quantité de produit dépendant de la corpulence du défunt, de son état de déshydratation, de certaines pathologies,...), et la durée moyenne de cette phase est d'environ 20 minutes.

Le thanatopracteur commence donc à injecter une partie (environ trois litres) du fluide de conservation et attend de pouvoir observer ce qu'il appelle des « témoins de passage » du produit. Se sont les turgescences veineuses ou l'augmentation de tension au niveau des globes oculaires (d'où l'intérêt de ne placer les couvre-œil qu'à la fin du soin, voir plus loin) ou bien encore, la disparition des cyanoses,... Une fois ces témoins constatés, le praticien stoppe l'injection et réalise une seconde incision dans la région épigastrique. Un tube de ponction est glissé dans l'orifice afin d'extraire le sang à partir de l'oreillette droite. C'est le début de la ponction cardiaque. Une fois que le sang qui est récupéré commence à être mélangé au produit de conservation, les deux phases (injection et ponction) sont réalisées simultanément.

Par la suite, et à l'aide du même tube de ponction, les gaz et les liquides contenus dans les cavités et les organes (digestifs, urinaires,...) thoraco-abdominaux sont aspirés (phase aussi appelée ponction générale). Ici, c'est un liquide appelé fluide de cavité qui est inoculé.

Nous venons de voir qu'il existe plusieurs types de liquides nécessaires et qui ont des propriétés différentes. Le liquide artériel, dit de conservation (qui contient aussi des liquides d'accompagnement et de l'eau) doit être pénétrant, permettre une fixation lente. Il n'a pas forcément d'action bactéricide et respecte la coloration des tissus (car il contient un colorant rouge). Ce liquide contient une faible concentration en formol. A l'inverse, le fluide de cavité est astringent, fixe rapidement les tissus, il a des propriétés bactéricides, ce qui permet d'éliminer les bactéries des cavités thoracique et abdominale normalement responsables de la putréfaction (voir 1.4.). Cet attribut permet donc d'acquiescer un corps qui ne représente pas de risque sanitaire. En revanche, ce produit dépigmente les tissus. Ces derniers deviennent translucides-verdâtres. Le volume nécessaire de ce liquide est d'environ un litre. Les caractéristiques respectives de ces fluides sont résumées dans le tableau 1 :

Propriétés \ Fluides	Fluide artériel	Fluide de cavité
Pénétration	oui	astringent
Fixation	lente	rapide
Action bactéricide	non	oui
Respect de la coloration	oui (grâce à la présence d'un colorant dans la préparation)	non
Injection	intra-artérielle	Dans les cavités thoraco-abdominale
Volume nécessaire	1-8 L	1L
Concentration en formol	Faible (1-2%)	Importante (20%)

Tableau 1 : comparaison des principaux liquides utilisés lors du soin thanatopraxique.

Cependant tous les composés chimiques utilisés ont la particularité d'être hydrosolubles afin de pouvoir passer dans les tissus et les liquides biologiques du corps humain (le formaldéhyde étant astringent, c'est l'ajout des liquides d'accompagnement qui permettent d'annihiler cette propriété).

A l'aide de la pression capillaire existant à l'état naturel dans le corps, le liquide arrivant dans le réseau vasculaire (se mélange au sang et) va pouvoir traverser les pores de l'endomètre (membrane tapissant l'intérieur des vaisseaux) et passer dans le milieu interstitiel. La rapidité du remplissage de cet espace dépend de la tension de surface et de la qualité hydrophile de la solution injectée. Par la suite, le liquide interstitiel étant saturé en produit de conservation, celui-ci va rentrer dans les cellules par pression osmotique afin d'équilibrer les concentrations en produit de part et d'autre de la membrane cellulaire. Ce phénomène crée une déshydratation intracellulaire qui stoppe l'autolyse (phénomène important de la décomposition du corps, voir 1.4). Tout cela se passe sans causer de déformation des structures tissulaires dans lesquelles se déplacent les solutions. Les pressions dont nous venons d'expliquer l'importance dans le soin de conservation dépendent du type de mort, de l'état du sujet, du délai d'intervention post-mortem du thanatopracteur, de la température interne, de la concentration et du volume de liquide injecté,... De plus, ces événements se déroulent sur une période de deux à six heures, cette étape est donc longue et beaucoup d'erreurs sont possibles (Guez-Chailloux, Puymeraill et Le Bacle, 2005).

Une troisième injection est parfois nécessaire. Elle se fait par administration hypodermique de produits chimiques stabilisant les tissus sous-cutanés dans des cas de nécrose (escarre,...), ou d'emphysème gazeux post-mortem.

Comme nous l'avons vu, l'élément principal des liquides injectés lors d'un soin thanatopraxique est le formol, aussi appelé formaldéhyde. Il est utilisé pour la conservation dès 1893 par Blum (internet 9). Il est utilisé dans une solution où sa concentration est plus ou moins importante, en rapport avec la difficulté du cas rencontré (accidenté de la route,...), de la corpulence de la personne, ou la solution souhaitée (liquide de conservation ou de cavité,...). Gaz incolore mais à l'odeur irritante il est à la fois fixateur, instable dans l'eau. Il est donc en partie astringent (empêche la pénétration du produit dans les tissus) à 3%. Il a aussi pour défauts d'être un mauvais bactéricide et fongicide, et procède à une légère dépigmentation. Tous les autres composés chimiques utilisés ont pour but de favoriser les qualités fixatrices du formaldéhyde et d'atténuer ses défauts.

Parmi les autres produits, nous pouvons citer la glycérine (ou bien la lanoline qui a la même fonction) qui est un corps gras hydrosoluble qui permet d'abaisser la tension de surface d'un liquide (on parle d'un agent tensioactif) ce qui aboutit à la rétention d'eau par cette matière (pouvoir hygroscopique). Ceci amène à une diminution de l'astringence qui caractérise le formol. Par la suite, le nitrate de potassium (agent fixateur et conservateur), l'acétate de potassium (diminue l'astringence et préserve la couleur des tissus biologiques), le sulfate de magnésium (solvant du sang), et des colorants (pour l'effet esthétique) peuvent être utilisés selon l'aspect attendu.

A la suite de cela, les incisions (carotidienne et épigastrique) sont refermées et une seconde toilette est réalisée à l'aide d'un savon antiseptique.

Puis les orifices naturels sont comblés : la bouche et les narines sont méchées de coton imbibés de désinfectant. La bouche est suturée définitivement et deux couvre-œil sont placés sous la paupière pour compenser l'affaissement des globes oculaires.

Pour finir, le défunt est habillé, « maquillé » et coiffé. Pour ces dernières attentions, il est indispensable de s'appuyer sur des supports photographiques afin de refléter, au mieux, la personne. Un thanatopracteur me confiait à ce sujet que les professionnels français essayaient de faire en sorte d'être fidèles à la représentation que les proches ont du défunt. A l'inverse, aux Etats-Unis, une couche épaisse de cosmétiques est appliquée sur le corps, rendant ainsi tous les cadavres comparables. Il y a une dépersonnification. Cette analyse s'oppose en partie à la thèse de P. Ariès selon laquelle les Etats-Unis essaient actuellement de rompre l'interdit jeté sur la mort. En effet, si ici tous les morts se ressemblent, c'est que la population ne veut pas admettre que c'est un de ses proches qui est décédé, mais c'est une personne parmi tant d'autres. Il y a donc un refus de regarder la mort en face.

Le corps n'a pas besoin d'être réfrigéré par la suite (sauf exception), en effet, ce traitement permet la conservation du corps à température ambiante pendant plusieurs jours.

#### 3.9.4. Les idées religieuses et la législation concernant la thanatopraxie

En ce qui concerne le domaine juridique, il existe certains cas où le recours à la thanatopraxie est obligatoire. C'est le cas dans une situation où le corps doit être transporté pour être rapatrié dans le pays ou la ville d'origine (dans les 24-48 heures ou pour une distance supérieure à 600 kilomètres) (Guez-Chailloux, Puymeraill et Le Bacle, 2005). Si cette condition n'est pas présente le choix appartient à la famille. Il existe, cependant, certaines interdictions à un tel soin. En effet, afin de protéger le professionnel réalisant le soin et l'entourage qui assistera à la dernière veillée, des lois ont été mises en place. Selon l'arrêté du 20/07/1998 modifié par arrêt du Conseil d'Etat N°200777 du 29/11/1999, il est interdit de réaliser un soin thanatopraxique sur une personne décédée dans des conditions suspectes (c'est-à-dire qu'un obstacle médico-légal empêche la pratique de la thanatopraxie), d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle (pour des raisons médico-légales là aussi). Un article récemment publié (Anger, Paysant, Lichtmann, Raffault, Dumestre, Pepin, Kintz, 2008) démontre cependant que le soin thanatopraxique n'empêche en rien de prouver un décès par empoisonnement (il reste tout de même indispensable de rester prudent quant aux interprétations des quantités). Dans cet intérêt, un échantillon des produits utilisés lors du soin est d'ailleurs mis à côté du corps pour comparer les concentrations en cas d'éventuel examen médico-légal nécessaire par la suite. Serait-il possible que cette pratique puisse être utilisée dans n'importe quel cas, n'interposant en aucun cas avec le domaine médico-légal, à l'avenir ? Une autre situation empêche actuellement le soin, c'est si le défunt était atteint de certaines pathologies telles que le choléra, la peste, la rage, le SIDA (autorisé aux USA), la variole, une hépatite virale, la maladie de Creutzfeldt-Jacob, tout état septique grave (pour le SRAS, Syndrome de Détresse respiratoire Aigu, il est seulement déconseillé). Ces quatre dernières étant de nouveau autorisées depuis 1999. La pratique sur un corps renfermant une de ces pathologies est interdite à cause d'un risque contagieux très important, pouvant mettre en péril la santé du pratiquant. Les risques encourus par les thanatopraxeurs sont ainsi biologiques (contamination par piqûre, coupure, aérosol,...), chimiques (avec les produits utilisés, tels que le formaldéhyde qui peut avoir un risque incendiaire, provoquer une irritation en cas d'inhalation ou d'exposition cutanée, être allergène (jusqu'à l'asthme) voire même cancérigène (cancer de l'appareil respiratoire, de la cavité buccale,...)), psychosocial (sentiment de découragement à force de voir des personnes décédées ou dans le deuil, d'être ignoré par la famille...),... (Guez-Chailloux, Puymeraill et Le Bacle, 2005)

Le soin doit être réalisé au maximum dans les 4 ou 5 jours suivant le décès (sans que cela soit précisément défini par la législation).

Du côté religieux, si les catholiques et les juifs ont accepté le soin thanatopraxique (bien qu'ils ne l'encouragent pas), les orthodoxes, les musulmans, les bouddhistes y sont entièrement opposés. Pour certains le corps est considéré comme sacré, il n'est donc pas possible de le transformer, pour d'autres le corps devant être complètement détruit pour pouvoir se réincarner, il est impensable de penser à conserver le corps.

Malgré des résistances dans certaines régions du monde, la thanatopraxie prend de l'ampleur. Bien qu'elle ne promette pas une conservation éternelle comme l'embaumement ou la cryogénéisation (vision futuriste abolissant radicalement la mort ; il y a, ici encore, aspiration à la vie éternelle), le soin thanatopraxique est la dernière avancée dans le domaine funéraire développée afin d'aider les Hommes à vivre avec leur peur de la mort et leur deuil.

# CONCLUSION

La thanatomorphose est identique pour tous, a régi beaucoup de pratiques funéraires (déroulement des obsèques, mœurs de deuil,...) et nos pratiques actuelles en découlent toujours (lieux de culte, techniques de conservation,...). Selon Thomas, « Le cadavre est pire que rien car par sa présence, il souligne que celui qui l'animait n'est précisément plus là » (1975) et il en découle que « le cadavre reste toujours le point d'appui des pratiques, le rituel ne prend en compte qu'un seul destinataire : l'homme vivant, individu ou communauté. Sa fonction fondamentale, inavouée peut être, est de guérir et de prévenir [...] : déculpabiliser, rassurer, reconforter, revitaliser. » (1998) Ainsi toutes les pratiques funéraires ont indirectement (nous les qualifions « d'indirectes » car les symboliques ne donnent pas ce but en justification aux rites accomplis) pour dessein de se débarrasser du corps en décomposition : pour des questions d'hygiène au commencement, et qui ont été entourées de symbolique pour cacher l'épouvante. « Le rituel funéraire répond aux besoins de l'inconscient, prolongeant [...] à travers le corps, les mécanismes de défense que l'imaginaire met en place pour composer avec la peur de la mort » (Blaizot, Fellague, Golvin, Goudineau, Grevin, Lasfargues, Laubry, Poux, Rey, Savay-Guerraz, Tranoy, 2009).

Ce phénomène a donc, et continue, de préoccuper l'Homme.

Malgré les explications scientifiques de notre temps, c'est-à-dire la réduction du phénomène létal à des faits biologiques, la peur persiste. La décomposition du corps est ainsi bien responsable d'une partie de la peur ressentie face à l'idée de mort, et toute la symbolique développée autour de cet événement n'a fait qu'amplifier l'atmosphère mystique qui entoure un phénomène mal connu. E. Cioran disait à juste titre : « contre l'obsession de la mort, les subterfuges de l'espoir comme les arguments de la raison s'avèrent inefficaces ».

La terreur de la décomposition a en commun avec l'obsession de la mort et la douleur des funérailles, la peur de la perte de l'individualité. Cette notion est la dernière idée expliquant une bonne partie des éléments étant à l'origine de notre vision actuelle de la mort. Néanmoins, elle ne permet pas de l'explicitement entièrement.

Les interprétations mystiques et scientifiques n'ayant pas suffi à rassurer l'Homme, il a bien été obligé de trouver une autre solution à son problème : il essaye alors de maîtriser cette évolution du corps qui le traumatise tant. Il développe différentes techniques pour accélérer la décomposition du corps afin d'éviter de voir trop longtemps son destin dans le cadavre d'un autre, ou au contraire de conserver au maximum le corps du défunt afin de se sentir immortel. Une autre solution pour diminuer l'effroi face à la mort serait-elle de privilégier l'intérêt du groupe sur celui de la personne (diminuer la notion d'individualité), comme c'est le cas dans certaines ethnies d'Afrique Noire ?

En relation à notre sujet, une interrogation aurait été intéressante à traiter (mais qui ne l'a pas été pour éviter de se disperser) est la vieillesse comme « antichambre de la mort ». Afin de voir si la vieillesse, qui est une sénescence des cellules du corps humain, est perçue par les individus comme une préface à la thanatomorphose.

# INDEX DES MOTS RELATIFS AUX RITES FUNRERAIRES

-Bière : la bière désignait un chariot au Moyen-âge qui était utilisé pour transporter les corps des défunts.

-Corbillard : d'abord écrit « corbeillard », il désignait les bateaux à fond plat qui transportaient le blé, et qui ont servi lors d'épidémies à transporter les cadavres. Par la suite l'orthographe devient « corbaillard » puis celle que l'on connaît de nos jours.

-Croque-mort : selon la légende populaire, il fallait mordre l'orteil du mort pour vérifier qu'il l'était vraiment. En revanche, la véritable orthographe est « croc » -mort qui signifie « faire disparaître » le mort et non le croquer.

# BIBLIOGRAPHIE

**Ouvrages, Articles et Mémoires** (disponibles au laboratoire d'Anthropologie Anatomique et de Paléopathologie)

Albert J-P, « Les rites funéraires. Approches anthropologiques », publié dans *Les cahiers de la faculté de théologie*, 4 (1999) pp. 141-152.

Anger J-P, Paysant F., Lichtmann A., Raffault C., Dumestre-Toulet V., Pepin G., Kintz P., « La thanatopraxie, une technique utile pour conserver les corps mais qui peut gêner l'expertise toxicologique médico-légale », dans *Annales de toxicologie analytique*, 2008, 20(1), pp. 1-10.

Aries Ph., *Essais sur l'histoire de la mort en occident du Moyen Age à nos jours*, édition Seuil « Points histoire », 1975, 223 pages.

Balthazar V., *Précis de médecine légale*, édition JB Baillière et fils, 1921, pp. 435-457.

Bass B. et Jefferson J., *La ferme des corps*, édition Cherche midi, 2004, 234 pages.

Beauthier J-P., *Traité de médecine légale*, édition De Boeck, 2008, 837pages.

Biotteau M., Mayeur A., « La prise en charge du tabou de la mort par les thanatopracteurs : conséquences sur la santé et les conditions de travail », dans *Activités*, avril 2010, vol.7 n°1, pp. 95-110.

Blaizot F., Fellague D., Golvin J-C., Goudineau Ch., Grevin G., Lasfargues J., Laubry N., Poux M., Rey S., Savay-Guerraz H., Tranoy L., *Rites funéraires à Lugdunum*, édition Errance, 2009, 254 pages.

Charlier P., 2<sup>ème</sup> colloque international de pathographie, édition De Boccard, 2009, 525 pages.

Charlier P., Durigon M., *Ostéoarchéologie et techniques médico-légales, tendances et perspectives*, édition De Boccard, 2007, pp. 55-69.

Cioran E., *Précis de décomposition*, NRF, 1949.

Ducarre S., *Rites funéraires Malgaches de Hauts-Plateaux*, 2005-2006.

Duriguon M., Guenanten M., *Pratique de la thanatopraxie*, édition Masson, 2009, 191 pages.

*Géo* n°54, Août 1983<sup>1</sup>.

Guez-Chailloux M., Puymeraill P., Le Bacle C., « La thanatopraxie : état des pratiques et risques professionnels », dans *Documents pour le médecin du travail*, N°104, 4<sup>e</sup> trimestre 2005.

<sup>1</sup>:texte issu d'une retranscription trouvée sur Internet (<http://membres.multimania.fr/freetibet/culture/rituel.html>), les renseignements sur l'origine de l'extrait sont ainsi incomplètes.

Janot F., « Une approche nouvelle de l'embaumement dans l'ancienne Egypte », *Vesalis*, 1, pp. 13-22, 1998.

Kennel S., *Représentation symbolique des ossements humains*, 2004-2005.

Kharbouche H., Augsburg M., Cherix D., Sporkert F., Giroud C., Wyss C., Champod C., Mangin P., "Codéine accumulation and elimination in larvae, pupae, and imago of the blowfly *Lucilia sericata* and effects on its development", *International Journal of Legal Medicine*, 2008 May;122(3):205-11.

Lemonnier M., « Thanatopraxie et accompagnement des familles »<sup>2</sup>.

Leroux N., « Les rituels du deuil »<sup>2</sup>.

Martins S., *Analyse psychologique et historique des rituels et des différentes représentations accompagnant le phénomène légal*, 2005-2006.

Megnin J.-C., *La faune des cadavres, application de l'entomologie à la médecine légale*, édition Gauthier-Villars et fils, et G. Masson, 1893.

Morin E., *L'homme et la mort*, édition Seuil « Points essais », 1970, 372 pages.

Recours F., « Les français souhaitent un rite funéraire moins ostentatoire et plus centré sur l'intime », publié dans *Consommation et mode de vie* du CREDOC, n°223-octobre 2009.

Roach M., *Macchabées*, édition Calmann-Lévy, 2005, 276 pages.

Savary M., *Des rites funéraires traditionnels aux cérémonies du souvenir actuelles*, 2001-2002<sup>1</sup>.

Staphorst K., *Cannibales d'Océanie au XIXème siècle*, 2001-2002.

Thomas L.-V., *Anthropologie de la mort*, édition Payot, 1975, 535 pages.

Thomas L.-V., *Rites de mort. Pour la paix des vivants*, édition Fayard, 1985, p. 148.

Von Hagens G., Whalley A., Lantermann E.-D., Bauer A. W., Fischer U., Tag B., Brock B., préface de Kriz W., *Körperwelten*, 2008, 295 pages.

Wyss C. et Cherix D., « Les insectes nécrophages au service de la justice : entomologie forensique en Suisse- Romande », étude entomologique n°83, 2000.

Wyss C., Engel L., Cherix D., « influence of fluctuating temperatures and population origins on the development of *Calliphora vicina* (Diptera, Calliphoridae) »<sup>2</sup>.

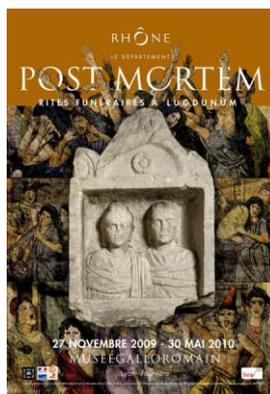
<sup>2</sup> : Ces textes ayant été fournis par une tierce personne qui lui ont servi de cours à la faculté, les références bibliographiques sont par conséquent incomplètes.

## Sites internet

1. [www.guichetdusavoir.org](http://www.guichetdusavoir.org) [phases de décomposition du corps]
2. [www.agora.qc.ca/mort](http://www.agora.qc.ca/mort) [encyclopédie sur la mort]
3. [www.pf3frontieres.com](http://www.pf3frontieres.com) [site de pompes funèbres]
4. <http://egypte.mco.free.fr/minidou/embaumement.htm> [site sur l’Egypte Antique, rubrique de l’embaumement]
5. <http://bouddhisme.xooit.fr/t1517-Rites-funeraires-et-Obseques-dans-le-Bouddhisme.htm> [rites funéraires bouddhiques]
6. [http://french.beijingreview.com.cn/Tibet/2009-03/23/content\\_187097.htm](http://french.beijingreview.com.cn/Tibet/2009-03/23/content_187097.htm) [rites funéraires bouddhiques]
7. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/inde-arts-et-culture-les-doctrines-philosophiques-et-religieuses/> [devenir de l’âme après la mort en Inde]
8. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/bouddhisme-les-grandes-traditions-bouddhisme-tibetain/> [croyances bouddhiques, le devenir après la mort]
9. [www.ffa-formation.com](http://www.ffa-formation.com) [Site de l’école de formation funéraire Alysamps]
10. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/cannibalisme/> [description du rite du cannibalisme]
11. <http://wapedia.mobi/fr/Thanatopraxie#3>. [site sur la technique et l’histoire du soin thanatopraxique]
12. [http://www.musees-gallo-romains.com/presse/archives\\_expo/post\\_mortem/pages/46\\_POST\\_MORTEM\\_masque\\_funeraire.htm](http://www.musees-gallo-romains.com/presse/archives_expo/post_mortem/pages/46_POST_MORTEM_masque_funeraire.htm) [site de l’exposition « post-mortem »]

## Exposition

*POST MORTEM, rites funéraires à Lugdunum*, exposition au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, de novembre 2009 à septembre 2010.



# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	p.4
1. DESCRIPTION DU PHENOMENE DE THANATOMORPHOSE	p.5
1.1. Le refroidissement du cadavre	p.5
1.2. La rigidité cadavérique	p.5
1.3. Les lividités cadavériques, ou hypostases	p.6
1.4. La putréfaction	p.6
1.4.1. La période initiale	p.7
1.4.2. La dilatation	p.7
1.4.3. Le pourrissement	p.7
1.4.4. Le dessèchement	p.7
1.5. La colonisation du cadavre	p.8
2. LA PEUR DE LA THANATOMORPHOSE, UNE CRAINTE UNIVERSELLE ?	p.11
2.1. Au commencement	p.11
2.2. L'Antiquité	p.11
2.3. L'Afrique Noire	p.12
2.4. Evolution en Occident	p.12
2.4.1. Le macabre du Moyen-âge (M-A)	p.12
2.4.2. La Renaissance et le moribond « sain »	p.14
2.4.3. L'époque Baroque	p.15
2.4.4. Lumières sur...	p.15
2.4.5. La Révolution française	p.15
2.4.6. Le XXe siècle	p.16
2.4.7. Et aujourd'hui ?	p.17
3. LES TECHNIQUES DEVELOPPEES POUR CONTRÔLER LA THANATOMORPHOSE ET LEURS SIGNIFICATIONS SYMBOLIQUES	p.18
3.1. Les objectifs	p.18
3.2. La chair	p.18
3.3. L'air	p.19
3.4. Les eaux mères	p.19
3.5. Retour a la terre maternelle	p.20
3.6. Le feu purificateur	p.21
3.7. La toilette mortuaire	p.26
3.8. L'embaumement	p.26
3.9. La thanatopraxie	p.29
3.9.1. Les raisons d'exister de la thanatopraxie	p.29
3.9.2. Le développement historique de la thanatopraxie	p.30
3.9.3. La technique du soin thanatopraxique	p.31
3.9.4. Les idées religieuses et la législation concernant la thanatopraxie	p.34

CONCLUSION	p.35
INDEX DES MOTS RELATIFS AUX RITES FUNERAIRES	p.36
BIBLIOGRAPHIE	p.37
REMERCIEMENTS	p.41

## Remerciements

A Raoul PERROT et Monique BOLLON-MOURIER pour leurs nombreuses relectures et leurs conseils en matière de syntaxe et surtout d'abord du sujet. A Ludovic CALLENS pour ses innombrables documents et ses multiples après-midi sacrifiés pour améliorer mes explications. A Jean-Claude CHADEFaux pour sa visite guidée improvisée et l'entrée dans les coulisses du musée Gallo-romain de Fourvière. Et merci à toutes les personnes qui ont dû supporter mes sautes d'humeur pendant la rédaction de ce mémoire.

# THANATOMORPHOSE ET RITES FUNERAIRES

**Date de soutenance :** Jeudi 16 septembre 2010.

**RESUME :**

La mort est un sujet universel et intemporel. L'homme en a fait une de ses plus grandes peurs et a essayé de la traiter. Dans notre mémoire, nous partons de l'hypothèse que la décomposition du corps après la mort, appelée thanatomorphose, est à l'origine du sentiment d'horreur ressenti face à l'idée de la mort d'autrui mais aussi de notre propre mort. Le mort est en effet souvent représenté dans l'imaginaire des gens par un squelette recouvert de lambeaux de peau pourrissants. C'est donc dans cette thématique qu'est développée l'exposition du phénomène, les diverses étapes par lesquelles le cadavre passe pour atteindre son état de squelette, et l'évolution de la pensée face à cette dégradation de l'être. Une approche anthropologique, partiellement ethnologique, religieuse et psychologique a ainsi été réalisée afin de montrer l'appréhension de l'Homme face à sa fin eschatologique (ou non, selon la vision de la personne) et aux moyens qu'il a développés afin de se protéger de l'effroi que cette issue lui inflige.

**MOTS-CLES :** Mort, peur, décomposition, corps, rite, funéraire, thanatopraxie.

**NOMS DES MAITRES DE MEMOIRE :** M. BOLLON-MOURRIER et R. PERRROT

**ADRESSE DE L'AUTEUR :** MADELON Aurélie 33 bis rue Viala 69003 LYON.